46-1-184

N. 58. - Juillet-Aout 1939/

DIXIÈME DINE

Subvention du Conseil Général

Travailler pour la Corse

Et dans tous les Domaines

ste

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique

SOMMAIRE

| FUMAROLI | Documents sur la période de Paoli : La conspira- tion de Massaria | |
|--------------------------------------|---|--------|
| SILVANI SEB | La conquête du Soudan et les Corses | |
| NATALI, | Réflexions sur la politi- | 172 |
| COLONNA DE GIOVEL- LINA (général) | Le général Gentili (Appendices) | 177 |
| NOVIGORISHIE P | thing testanique de la Corre - W | terd o |

BIBLIOGRAPHIE. — Essai de synthèse tectonique de la Corse. — Étude phytosociologique de la Corse. — Esuli e cospiratori italiani in Corsica. — Guerrazzi in Corsica. — La Corse pittoresque. — Revues et journaux.

NOUVELLES en quaiques ilgnes : Géographiques, économiques et touristiques.



DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 9, Place du Général-Bouret, PARIS (XV°)

COMPTE POSTAL: Paris 813.42 - Talep.: Vaugirard Gilt2

A NOS LECTEURS

La Revue de la Corse, fondée en 1919 par M. CLAVEL, se tient à l'écart de toute question politique et ne se soucie que des questions scientifiques et économiques relatives à la grande île française. C'est une publication illustrée de 48 pages au moins et paraissant tous les deux mois, soit six numéros par an.

Le montant de l'abonnement annuel est maintenu audessous de sa valeur commerciale, car la Direction persiste dans son intention d'en faire un organe de vulgarisation des questions corses, à la portée de toutes les bourses. Il est de quinze francs pour la France et les colonies, de vingt

francssour l'étranger.

Toutefois, la Direction, pour lui permettre d'accroître l'abondance du texte et de l'illustration, accepte volontiers que les abonnés portent spontanément leur versement à vingt et à vingt-cing francs.

Elle leur demande de antage : c'est de communiquer la Revue et de recruter des abonnés. Plus le nombre en sera grand, plus l'importance du péric lique augmentera.

Elle prie instamment les abonnés de lui faire connaître

leurs changements de résidence et de domicile.

Elle accepte enfin les offres de publicité commerciale (feuilles rouges) dans le seul but de couvrir en partie ses dépenses. Les tarifs, identiques à ceux des autres Revues, sont de 500 francs pour une page annuelle, de 250 francs pour une demi-page, de 150 francs pour un quart de page.

Encourager cette Revue est un acte de patriotisme qui n'a

jamais été plus nécessaire.

**

Le Directeur informe les abonnés de la Revue, dont le montant de l'abonnement ne lui est pas encore parvenu, qu'il leur fera présenter en septembre, par la poste, une quittance de resouvrement augmentée des frais, qui s'élèvent à deux francs.

REVUE DE LA CORSEE BAST

ANCIENNE ET MODERNE

Un Episode de l'Histoire de la République Cor

à l'époque de P. PAULI

INTRODUCTION

En 1763, P. Paoli était président de la République corse cepuis 1755 (14 juillet). Il gouvernait avec sagesse et prucence, au nom du principe de la souveraineté populaire, sans rencontrer parmi ses remuants compatriotes d'opposition sérieuse. Depuis la mort de Matra (mars 1757) la caix régnait, la prospérité commençait. Mais quelques places littorales restaient encore en dehors de l'unité insulaire, telles que Bastia et Ajaccio. Il était impossible que la première de ces deux villes, siège du gouverneur génois et de la principale garnisch, tombât entre les mains de Paoli ; mais il pouveit espérer que la seconde, dont la position était excellente et solide, dont la rade couvait servir de mouillage sûr à la petite flotte qu'il avait créée et de port commode à ses transactions commerciales, ne présenterait pas les mêmes difficultés. Le général-président des Corses avait en effet des intelligences dans la citadelle ; il savait que quelques-uns de ses citoyens sympathisaient avec lui ; il n'ignorait cas la rivalité qui divisait les habitants du faubourg (u borqu) et de la place proprement dite. Il s'aboucha donc avec Joseph Massaria, son ami, qui y résidait, écrivit à cuelques pe sonnages ajacciens pour les inviter à seconder son plan, puis, le 17 octobre 1763 se produisit le coup de surprise qui faillit faire d'Ajaccio la capitale commerciale de la République corse, et qui aurait porté, s'il avait réussi, ua coup fatal sans doute à la domination étrangère. Le gouvernement génois aurait peut-être alors consenti à négocier avec Paoli et celui de Louis XV renoncé à conclure ce second traité de Compiègne, du 6 août 1764, qui conduisit de nouveau les troupes françaises dans l'île et prépara l'acte final du traité de Versailles (15 mai 1768).

Sur cet incident peu connu (1), qui aurait pu devenir un

⁽¹⁾ Cf. cependant le récit d'A. Rossi dans Osservazioni storiche, liv. XI.

événement capital, M. Fumaroli a recueilli quelques pièces importantes et inédites aux Archives de Gênes. Il a bien voulu les traduire (avec la scrupuleuse attention qui est la sienne) et nous les communiquer pour la Revue. Nous les mettons sous les yeux de nos lecteurs qui lui en sauront gré. Quant à la Direction, elle le prie de vouloir bien accepter ici ses sincères remerciements.

LE COMMISSAIRE CARLO SPINOLA A LEURS SEIGNEURIES

Ajaccio, ce 26 avril 1763.

Parmi les populations du deçà des monts, je comptais sur la docilité ou l'indifférence de la piève de Vico : en maintes occasions, elle avait protesté de son respect pour la République et pour mon administration. Mais je m'aperçois du contraire, aujourd'hui. Je crois sincèrement qu'aucun homme de cette perfide nation est incapable de nourrir, en lui, des sentiments d'un bon chrétien.

La trahison inattendue faite à Sagona, le 21 courant, m'a tellement surpris, que cette canaille est capable de tomber sur nous à l'improviste et nous occasionner les plus grands

malheurs.

Le 21 avril, les chefs vicolais, suivis de quelques vauriens, arrêtèrent deux soldats de la tour qui étaient sortis pour se procurer de l'eau et du bois. A cause de la sécheresse, j'avais défendu de puiser de l'eau dans la citerne qui est à l'intérieur de la tour.

Ils enjoignirent aux deux soldats d'appeler le sergent et dès qu'il parut, une balle le blessa aux yeux ; il eut cependant la force de fermer la porte et décida de se défendre jusqu'à épuisement malgré les conditions honorables qu'on lui fit.

Je fus informé de l'événement le 23 et, à l'instant, je donnai l'ordre d'expédier trois gondoles et une felouque. Plusieurs chefs du *borgu*, en qui j'avais confiance, s'y embarquèrent avec leurs partisans et quelques réguliers génois.

Nos volontaires, pleins d'ardeur et d'intrépidité, forcèrent les Rebefles à la retraite et la tour fut délivrée dans la

matinée du 24.

J'avais encore fait embarquer un canon sur une pinque du Cap Corse, afin de chasser les Rebelles qui s'étaient fortifiés sur des rochers ; mais ce fut peine inutile, car la pinque ayant rencontré les gondoles qui revenaient de l'expédition retourna avec elles au port d'attache.

LE COMMISSAIRE CARLO SPINOLA AUX MÊMES

Ajaccio, ce 30 mai 1763.

J'avais le pressentiment que les Rebelles devaient enregistrer quelque succès. Ce pressentiment s'est réalisé ; la

tour de Sagona a été prise par eux.

Après avoir délivré cette tour une première fois et l'avoir munie d'une garnison avec des provisions de toute sorte, après avoir échappé à une nouvelle attaque des Vicolais, commandés par Dominique-Marie d'Appricciani, elle vient d'être rendue honteusement par le sergent Robia, sans avoir tiré un misérable (sic) coup de fusil.

Tous les Corses sont d'avis que le sergent Robia mérite d'être fusillé par eux-mêmes, à cause de sa lâcheté. Pourtant, les officiers de la place m'affirment que ce sous-officier est aussi intelligent que brave et qu'on peut avoir con-

fiance en lui.

Le malheur a voulu que les bateaux, envoyés par mes soins au secours de la tour, n'ont pu opérer aucun débarquement durant 14 jours, à cause de tempêtes continuelles et d'une violence inouïe.

Ce n'est pas la prise d'une tour sans importance qui

m'afflige, mais la honte d'être la risée de nos ennemis.

J'ai réparé la tour d'Omigna et l'ai confiée à un mercenaire sûr, Dominique Subrini d'Ota, assisté de ses deux fils. Je pense que les Rebelles nous laisseront tranquilles de ce côté.

CONSPIRATION DE JOSEPH MASSARIA

LETTRE DE CESARE DE FERRARI, COMMISSAIRE DE GUERRE

19 Octobre 1763.

Le 17 octobre 1763, vers midi, Giuseppe Massaria, son fils et deux abbés, s'introduisirent dans le château de la citadelle d'Ajaccio, sous prétexte d'interroger deux Sardes qui s'y trouvaient enfermés. Comme Massaria était leur avocat-défenseur, la sentinelle leur permit l'accès du château et en un instant ils en fermèrent la porte et s'emparèrent des armes du corps-de-garde; ils ouvrirent ensuite le feu sur les soldats accourus en toute hâte.

Je pris des mesures contre ce grave attentat afin de préserver la place ; d'ailleurs les paysans rebelles accouraient de toute part et s'emparaient des hauteurs qui dominent la ville et des couvents de Saint-François et des Capucins. Après une heure de combat, sans désordre, la porte du château fut enfoncée et l'escalade du château donnée des deux côtés à la fois. Mais Giuseppe Massaria se posta à une petite fenêtre et la lutte continua. Enfin, il reçut un coup d'arquebuse qui le fit tomber et on put le maîtriser. Les deux Sardes se rendirent au capitaine Giovan-Maria Casevecchie à condition d'avoir la vie-sauve.

Massaria père et fils étaient encore en vie à la fin du combat ; cependant le fils, qui avait été blessé avant le père, mourut dans la soirée et le père dans la matinée, vers 17 heures, par les mains du bourreau Cesare delle Piane.

Les deux abbés, appelés le premier Jean-Baptiste Pozzodi Borgo, surnommé Cavazza, le second Maresco, fils de Dominique, dit Guastavino, se jetèrent du château sur le magasin aux farines ; Pozzo-di-Borgo fut blessé dans une cuisse, on ne sait si ce fut par le feu de la troupe ou celui de leurs complices. Tous deux sont gardés dans la citadelle.

Sur ces entrefaites les paysans rebelles attaquèrent le Borgu pourvu par nos soins d'armes et de munitions ; ce que voyant, les paysans rejoignirent leurs postes et se retirèrent ensuite chez eux ou à la Mezzana, quartier général de

Paoli.

Dans l'attaque du château, nous avons perdu trois soldats, dont deux morts à la porte d'entrée et un autre tué dans l'escalier par les deux sardes qui tuèrent en même temps Giuseppe, surnommé Cuoco, volontaire plein de zèle. Sa femme supplie vos Seigneuries Illustrissimes d'avoir pitié de son état, ayant une fille de trois ans à sa charge, sans aucune ressource et étant enceinte de plusièurs mois.

Ont été blessés : un sergent de la compagnie Centurione et un soldat. Francesco Ottavi, ancien capitaine d'un chebeck génois, a été blessé mortellement à la barrière ; en plus deux

hommes y ont été, l'un tué, l'autre blessé.

Ne sachant pas les suites que peut entraîner cette attrque, j'ai envoyé chercher à Bonifacio six moulins à bras qui au-

raient été très utiles en cas de siège.

Je vous prie, enfin, de nous expédier les secours que vous jugerez indispensables, parce que de pareilles trahisons donnent lieu de suspecter tout le monde (2).

⁽²⁾ Il semble bien, d'après le récit, que le complot fut assez légèrement tramé. L'attaque du Borgu, par les milices corses, fut ou tardive ou trop molle. Les personnes sollicitées par Paoli gardèrent une réserve prudente ; quant aux habitants d'Ajaccio, sur la révolte desquels on avait peut-être compté, ils ne bougèrent pas.

LE COMMISSAIRE GÉNÉBAL AUX MÊMES

Depuis la retraite des Rebelles, vous m'avez ordonné de fortifier les couvents des Capucins et de Saint-François. J'y ai fait les réparations indispensables par suite des dégradations des paysans et j'y ai logé une garnison d'Ajacciens.

Vous m'avez ordonné pareillement de mettre en bon état de défense la maison Frasseto, située à l'extrémité du Borgu.

près de la barrière.

Le chef des Rebelles, Paoli, a donné l'ordre de restituer tout le bétail pris dans les environs de la ville ainsi que tout objet volé.

Dans sa déposition, Massaria a nommé ses complices dans l'attaque du château ; ce sont : 1° son fils ; 2° son beau-frère, Annibal Folacci, son oncle Santo Folacci, Cacciaguerra d'Appietto, Borgomano de Calcatoggio et le général Paoli.

Je ne me fie pas ; il doit y avoir d'autres complices et je m'ingénie à les découvrir ; j'ai fait arrêter Joseph Ramolino, cousin germain de Massaria. Paoli se trouvant à Alata, lui aurait tenu ce langage : « Massaria m'a assuré que vous deviez l'accompagner à l'attaque du château. — Je n'ai pu rentrer en ville. — « Allez donc aux Capucins » a répliqué Paoli.

Ont été arrêtés aussi : Santo, fils de Piero et Jean-Baptiste Gentile. Tous deux furent rencontrés sur le pont de la citadelle par le lieutenant Rossino qui les chassa, en les menaçant de son fils. Ils ont assuré qu'ils venaient à notre secours, ce qui est possible. Mais il y a lieu de les suspecter, parce

que leur réputation laisse beaucoup à désirer.

La femme de Massaria avec ses enfants, celle d'Annibal Folacci, sa belle-sœur et sa mère ont quitté la ville dans la matinée du 17 octobre. Les deux moines Folacci, frères d'Annibal, ont quitté aussi au moment de l'arrivée des Rebelles ; enfin un prêtre d'Olmeto, précepteur des neveux de Monseigneur, et un autre parent d'Annibal nommé Pozzo-di-Borgo, se sont retirés auprès de Paoli.

On a fait l'inventaire de ce qu'on a trouvé dans les maisons de Massaria et d'Annibal Folacci et saisi une petite lettre

cachetée, ainsi conçue :

« Cher Ami, j'ai compris ce que vous me dites ; je serai sûrement à mon poste, car j'entends être fidèle à ma promesse ; vous ne manquez pas. Dès que vous serez arrivé, on verra ce qu'on pourra faire pour vous. Votre compère a signé la lettre adressée à Borgomano de Calcataggio.

Je vous embrasse ainsi que les vôtres.

Dans le veston de Massaria on a trouvé deux billets ; l'un adressé aux Anciens, l'autre au Commissaire-général ; je vous en donne copie. Je vous envoie aussi trois lettres de Paoli adressées aux Anciens, au Capitaine Pompéani, au chancelier Cervotti et aux habitants d'Ajaccio ; elles sont toutes datées d'Alata.

PROCLAMATION DE PAOLI AUX AJACCIENS

18 Octobre 1763.

Tous les Corses doivent être ennemis des Génois par devoir et par intérêt. A nous incombe le soin de chasser ces tyrans de la Patrie et ceux qui ne combattent pas pour Elle

manquent à eux-mêmes.

Le porteur de cette proclamation m'assure que vous êtes tous des Patriotes ; que seule, la crainte des Génois vous retient ; mais cette crainte n'est qu'une chimère qui s'évanouira dès que vous serez décidés à tenter l'entreprise ; la crainte des paysans s'évanouira de même parce que j'ai pris des mesures pour empêcher tout désordre. Dans tous les cas, on peut souffrir quelques légers dommages quand il s'agit d'atteindre un grand but.

Mes chers Compatriotes,

Ne perdez pas de vue la délivrance du pays ; peut-être un jour vous vous repentirez de votre abstention et vous ne serez ni les amis de la nation, ni ceux de la République.

Tout ce qui sera volé sera rendu.

PASCAL PAOLI A POMPEANI

Alata, le 17 Octobre 1763.

Monsieur Pompeani, voici l'heure venue pour vous rendre célèbre en servant la Patrie. Ce que vous ferez de concert avec Santo Piero aura mon approbation et vous serez

récompensé. J'engage ma parole d'honneur,

Ne craignez-ni pillage, ni violence pour la ville ; je n'en ai jamais eu le goût, ni le désir ; ma nature s'y est toujours opposée ; soyez donc tranquille à ce sujet ; je m'en abstiendrai, ne fût-ce que pour ne pas donner l'alarme aux autres centres.

Toutes ces raisons suffiront, je l'espère, pour vous rassurer. Retenez bien ceci : je n'ai jamais porté le masque d'un ingrat.

PAOLI AU CHANCELIER CERVOTTI,

Alata, le 17 Octobre 1763.

Monsieur le Chancelier,

Je sais que vous êtes un excellent patriote. Le moment est venu d'écouter les impulsions de votre cœur en passant à l'action. Vous avez des amis, de l'autorité et vous pouvez faciliter plus que tout autre notre entreprise en nous rendant le Borgu favorable. Nous voulons porter secours à Massaria qui est dans le château.

Que vos concitoyens ne redoutent ni pillage, ni violences ; je les comblerai de privilèges, au contraire, et vous aurez la gloire d'avoir sauvé la Patrie. Comptez sur moi ; je m'emploierai à faire de vous le premier ecclésiastique de la Corse.

Certes, je ne veux pas vous gagner à notre cause par l'appât des récompenses ; non. C'est uniquement pour rendre plus éclatant le service qe vous aurez rendu à la nation. Je tiendrai ma promesse ; vous avez ma parole d'honneur.

AUTRE PROCLAMATION DU GÉNÉRAL PAOLI

Alata, le 17 Octobre 1763.

Les habitants d'Ajaccio seront considérés comme de bons patriotes ; leurs privilèges et leurs biens seront sauvegardés, s'ils se montrent favorables à notre entreprise ; j'en donne ma parole d'honneur. Cependant ceux qui opposeront de la résistance à nos armes seront traités comme rebelles et punis rigoureusement.

LETTRES DE JOSEPH MASSARIA

(La première est adressée aux Anciens)

Magnifiques Seigneurs,

Dans le cas où je me trouve, vaincu et sans espoir, mieux vaut pour moi perdre la vie glorieusement que mourir sur l'échafaud.

Pour cela, il me reste un moyen : mettre le feu à la poudrière et m'ensevelir sous les ruines de la cité. Ne me poussez pas à cet acte de désespoir. Volontiers, j'oublierai les torts que l'on m'a faits, mais le courage qui m'a poussé à assumer une si haute et si dangereuse mission ne m'abandonnera pas.

Vous êtes des hommes aussi sages que prudents et vous préserverez la ville d'une extermination imminente.

Je suis votre serviteur.

DEUXIÈME LETTRE AU COMMISSAIRE GÉNÉRAL

Illustrissime Seigneur,

L'homme, qui a accepté une mission semblable à la mienne, a assez de courage pour être décidé à vaincre ou à mourir glorieusement. Si vous m'obligez, ma main sera assez ferme pour mettre le feu à la poudrière et répéter ainsi l'action mémorable de l'invincible Samson.

Les pierres ne lui manquèrent pas pour se venger de ses ennemis : elles ne me manqueront pas non plus. Je regrette seulement de sacrifier des innocents. Rappelez-vous que vainqueur, j'aurais usé de modération et honoré le malheur : j'aurais su vous traiter avec courtoisie malgré vos torts à mon égard. En tout cas, si je meurs, ma mémoire vivra éternellement.

Vous plaise prendre une résolution.

Je suis votre serviteur.

Ajaccio, le 28 Novembre 1763.

LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL A LEURS SEIGNEURIES TLLUSTRISSIMES

L'insolence et l'orgueil des hommes de ce pays dépassent toute mesure surtout dans la populace ; il faut des mesures énergiques et châtier les meneurs comme ils le méritent ; autrement, nous ne serons plus obéis. Je connais les habitants de l'île en général et la manière de procéder de cha-

cun, en particulier,

Le Corse est ainsi fait : si vous le caressez, il n'en devient que plus exigeant ; si vous le châtiez, il est doux comme un agneau. Il faut commencer par combattre énergiquement l'arrogance des fauteurs de trouble : la crainte d'être puni amènera une prompte soumission. Je vous demande un homme courageux qui, par la force, mettra à la raison les hommes de désordre : je suis bien informé et vous pouvez

croire à l'impartialité et à la sincérité de mes sentiments. Vos Illustres Seigneuries m'excuseront sans doute : ce n'est pas un avis personnel que je donne, ni ma propre inspiration. Je ne parle pas des Administrateurs de la ville : leur conduite est plutôt digne d'éloges.

Après la retraite des Rebelles, Paoli est allé à Cauro où il a réuni une consulte ; cette consulte a élu ensuite une régence de 12 membres appartenant à différentes pièves ; trois régents seront en fonctions pendant trois mois à tour de rôle jusqu'à la fin de l'année ; le centre de réunion sera Cauro.

On dit que Paoli a nommé le docteur Piero de Cuttoli en qualité de receveur des impôts et avec le titre de vicaire général, sauf approbation de Sa Sainteté.

De Cauro, il est passé à Sainte-Marie d'Ornano où il a fait arrêter Abbatucci, par jalousie; il a fait de même pour Bacciolo d'Ornano. Abbatucci a été conduit à Corte sous bonne escorte; quant à Bacciolo, il y est allé de son propre mouvement pour faire examiner sa conduite. De Ste-Marie, il est passé à Istria où il a réuni une autre consulte.

Les habitants de Tallano ont insisté auprès de Paoli pour qu'Abbatucci soit mis en liberté. Il les a calmés avec des promesses et de belles manières ; mais jusqu'à présent, ils n'ont rien obtenu.

A Olmeto, il a réuni tous les membres du clergé ainsi que les notaires ; aux premiers, il a défendu d'obéir à l'évêque d'Ajaccio ; les autres devront ne plus communiquer avec le tribunal de cette ville pour les procès ou autres. Tous ont juré de se conformer à ses ordres sous peine de châtiments.

A son retour Paoli a visité Olmeto, Istria, Bastelica, Bocognano et il est rentré à Corte pour assister à la Consulte qui aura lieu le 28 septembre 1763.

Cesare de Ferrari, Commissaire de guerre.

LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL A LEURS SEIGNEURIES ILLUSTRISSIMES

Ajaccio, 4 janvier 1764.

Je n'ai pas de nouvelles importantes de l'intérieur de la Corse : Abbatucci est toujours à Corte ; Bacciolo d'Ornano, mis en liberté, est retourné chez lui.

La consulte a eu lieu à Corte le 28 décembre 1764 ; elle avait pour but de faire approuver la conduite de Paoli dans l'Au-delà des monts : on a parlé aussi d'imposer de nouvelles taxes et de porter le prix du sel à deux la livre ; mais les pro-

positions n'ont pas encore été votées.

Un officier prussien et un lieutenant-colonel français sont avec Paoli et l'accompagnent dans ses tournées. On ignore le motif de leur présence en Corse. Je pense que ce sont des vagabonds pour faire accroire au peuple que l'on peut compter sur de puissantes protections et augmenter ainsi le prestige de Paoli et de ses malignes fourberies.

FUMAROLI.

La conquête du Soudan ET LES CORSES

Au cours des discussions qui se sont déroulées à la Chambre des députés sur la ratification des accords concernant nos dettes envers l'étranger, nos parlementaires ont souvent évoqué les sacrifices de la France pour la cause commune, avec l'intention de faire valoir nos droits à un traitement de faveur. On pourrait en dire autant de la Corse à l'égard de la France. Quels services les Corses n'ont-ils pas rendus à leur grande patrie sur tous les champs de bataille? Nous n'entendons pas parler de ceux qui sont encore dans toutes les mémoires, parce qu'ils datent de dix ans. Nous ne voulons ici qu'évoquer un passé plus lointain. Les conquêtes coloniales, qui donnèrent à la France cet immense domaine vers lequel nos deux Chambres tournent volontiers leurs regards, au préjudice de la Corse, ont été en partie réalisées par des Corses ou scellées de leur sang. Quelques-uns de ces héros, déjà oubliés, méritent que la Revue de la Corse, en sa qualité de périodique consacré à l'histoire, rappelle leur nom, digne de nos fastes insulaires.

Plusieurs officiers, nés dans l'île, ont en effet participé avec distinction à la pénétration française dans le Soudan, et à la capture de Samory, qui fut pendant vingt ans l'adversaire insaisissable de la France. Nous n'avons pas l'intention d'écrire leur biographie, ce qui nous entraînerait trop loin. Nous voulons simplement signaler leur rôle important dans la fondation de notre colonie africaine. Il nous est connu, grâce aux rapports, conservés dans les Archives, de leurs supérieurs. Leur grade a permis de conserver le

souvenir de leur vaillance et de leurs services. Mais combien de simples soldats, nos compatriotes, ont souffert ou sont morts, pendant les nombreuses campagnes coloniales, sans que leur nom même puisse être conservé!

L'un des plus actifs de ces collaborateurs de nos grands

chefs coloniaux fut le capitaine Piétri.

Le Capitaine PIETRI

Dès le 7 soût 1863, le général Faidherbe indiquait que la jonction du Haut-Sénégal et du Haut-Niger était nécessaire au développement de notre influence et de notre commerce en Afrique (1). Mais, c'est seulement quinze ans plus tard que le ministre des Travaux publics proposa de relier, par voie ferrée, le Sénégal et l'Algérie au Niger, A son tour, le ministre de la Marine et des Colonies proposait les voies et moyens propres à assurer les jonctions préconisées (2).

A l'époque, les troupes de Samory commençaient à nous donner quelques inquiétudes dans le Haut-Niger. Le ministre de la Marine et des Colonies demanda d'étendre notre occupation au Sénégal et d'établir tout de suite un poste fortifié à Bafoulabé. Il revint ensuite à la charge, le 5 février 1880, pour demander de relier Dakar à Saint-Louis, à Médine et au Niger. Le Parlement se montra circonspect et exigea un complément d'étude. Ce ne fut que le 13 novembre suivant qu'il vota la construction de la section Kayes-Bafoulabé. Mais déjà de nombreuses missions d'étude et de pénétration avaient été constituées et s'étaient mises au travail.

Un Corse, Piétri, alors lieutenant, joua un rôle impor-

tant au sein de ces missions.

1º Mission Piétri et Marly (1879). - « Au mois de no-« vembre 1879, le gouverneur du Sénégal, le général Brière

« de l'Isle, obéissant aux intentions de la Commission du

« transaharien, résolut de faire parcourir tout le pays si-

tué entre le Cayor et Bakel dans le but d'étudier le meil

(2) Rapport de l'amiral Jauréguiberry, ministre de la Marine et

des Colonies, au Parlement : 25 septembre 1879.

⁽¹⁾ Rapport de M. Freycinet, ministre des Travaux publics, au président de la République ; 12 juillet 1879.

« leur tracé à adopter pour une route ou une voie ferrée, « destinée à relier la ligne de Saint-Louis à Dakar avec « le chemin de fer de pénétration vers'le Haut-Sénégal et le

" Niger.

« Pour remplir cet objet il organisa trois missions diri-« gées par des orficiers, en fixant à chacune d'elles la zone « à reconnaître » (3).

La airection de la première mission fut confiée au lieutenant d'artillerie de marine, Piétri, à qui fut adjoint le

lieu enant Marry.

Piétri devait reconnaître et dresser le levé du terrain de Saint-Louis à Guédé par Mérinaghon et N'Diaon. Le voyage de retour devait s'effectuer par Dagana et Mérinaghon dans le but d'étudier un deuxième tracé plus rapproché du fleuve. Le lieutenant Marly étudia le deuxième tracé et succomba aux fatigues de sa mission. Piétri fut plus heureux et réussit pleinement. Nous aurons l'occasion de trouver souvent son nom accolé à celui d'un soldat illustre : Galliéni.

Les points principaux du tracé Piétri sont M'Pal, Mérinaghon, Bala, N'Diaon et Guédé. Le rapport du lieutenant Pietri constate que, de Saint-Louis à Guédé, la construction d'une voie peut être faite sans grandes difficultés de ter-

rain.

* *

2º Mission à Ségou (1880-81). — En 1880-81, le lieutenant Piétri fait partie de la mission dirigée, par le capitaine Galliéni et chargée d'étudier le pays compris entre le Haut-Sénégal et le Niger, pour, de là, atteindre Ségou et y traiter avec le sultan Ahmadou, en vue d'obtenir de ce souverain

la protection de notre commerce sur le fleuve.

Vingt ans auparavant, El-Hadj-Omar, père de cet Ahmadou, avait ravagé toute la région à explorer. La mission Galliéni pouvait s'exposer à de graves mécomptes dans un pays encore tout frémissant des coups qu'il avait reçus. Il fallait se montrer prudent et gagner de suite la sympathie des chefs indigènes. En pays noir, les armes les plus efficaces pour atteindre un tel but sont les « palabres », aussitôt suivies de « bougnas » (4).

^{(3) «} **Sénégal et Niger.** La France dans l'Afrique occidentale. 1879-1883. » Ministère de la Marine.

^{(4) «} Palabres » : conversations interminables .« Bougnas » : ca-deaux.

Galliéni fut donc abondamment pourvu de cadeaux de toute e pèce transportés à dos d'âne. Les lieutenants Piétri et Vallière furent chargés de la conduite du convoi, en même temps que de levés topographiques à faire dans les régions à traverser.

La mission parfit de Médine le 22 mars 1880. Le 1° avril, elle était rendue à Pafoulabé où Piétri eut la joie d'être reçu par son compatriote, le lieutenant Marchi, premier commandant du poste. La petite colonne fut partout bien accueillie et franchit le Bakhoy, à Toukoto, le 14 avril. De ce point, Galliéni détacha Piétri sur sa gauche, avec ordre d'étudier le cours du Bakhoy, puis du Baolé en remontant vers l'Est. Sept jours plus tard, la mission se rassemblait à Kita. C'est surtout à partir de ce village qu'il lui fallut ouvrir l'œil.

Le 28 avril, le convoi partait de Kita, délesté du lieutenant Vallière que Galliéni avait détaché à sa droite pour étudier les pays de Mourgoula et de Manding, Galliéni devait franchir le petit Bélédougou à Daba. Il n'avait aucun renseignement sur ce pays. Il se montra donc prudent et circonspect. Mais rien ne dévait empêcher le chef de Daba, à la tête d'un millier de guerriers, d'attaquer la mission le 11 mai, près de Dio, au passage d'un ruisseau encaissé. Quatorze indigènes de la mission furent tués au cours de l'action et d'autres blessés. Mais, grâce à l'héroïsme de la résistance, la petite colonne réussit à se dégager et à se diriger vers Bamako.

Piétri partit devant en éclaireur et arriva à Bamako le 10 mai. Il y fut reçu avec beaucoup d'amitié par les chefs indigènes qui s'empressèrent d'accepter toutes ses propositions. « Mais, à la nouvelle du pillage de la mission, leurs « bonnes intentions s'étaient évanouies » (5). La situation du lieutepant Piétri allait donc devenir difficile lorsque, heureusement, il fut rejoint par Galliéni, Vallière et les survivants.

Le 45 mai, la mission poursuivant sa route, franchit le Niger à Dialibà et se dirigea vers Ségou. Mais elle fut arrêtée au village de Nanko, à 35 kilomètres de la capitale toucouleur. Pendant dix mois, Galliéni va parlementer avec Ahmadou et essayer de lui arracher un traité pour la protection de notre commerce. Il finira par y arriver, mais

⁽⁵⁾ Sénégal et Niger.

l'acte ne sera pas ratifié, parce que la rédaction en langue arabe en était inacceptable dans la forme et dans le fond.

Sur ces entrefaites, apprenant qu'une colonne française venait d'arriver à Kita, la mission Galliéni, sur le point de se voir jouer un très mauvais parti par les musulmans, décida de revenir sur ses pas. Le 5 avril 1881, elle arrivait complètement exténuée à Kita. Elle y était reçue par le colonel Desbordes qui la dirigeait, peu après, sur Saint-Louis.

A son départ du Sénégal, la mission Galliéni avait été munie d'instruments topographiques de précision dont l'entretien et l'emploi avaient été confiés au lieutenant Piétri. Mais, un certain nombre d'entre eux furent vite faussés ou brisés au cours des transports. Seules les coordonnées de Médine et Eafoulabé purent être vérifiées. Pour le reste, Piétri et Vallière employèrent des procédés rudimentaires. Ils parvinrent néanmoins à lever le terrain, Vallière, de Bafoulabé à Nango par Kita et la rive droite du Niger; Piétri, celui de la vallée du Baoulé et la route de Kita à Bamako par le Bélédougou.

« Les différents levés, dessinés au 1/50.000°, servirent à la « construction d'une carte générale au 1/100.000° sur la« quelle furent consignés les nombreux renseignements géo« graphiques recueillis par les officiers de la mission ainsi « que les travaux antérieurs des voyageurs Mungo-Parck, « René Caillé et Mage » (6). Cette carte gravée et imprimée par Ehrard fut, pendant longtemps, le document le plus complet et le plus exact sur les régions du Haut-Sénégal et du Haut-Niger.

* *

3° Campagne 1881-82. — Cependant que la mission Galliéni était retenue de longs mois à Nango par la mauvaise foi du sultan Ahmadou, une première expédition commandée par le colonel Desbordes se rendait dans les régions explorées pour y occuper le pays jusqu'à Kita et compléter l'étude de la partie comprise entre Bafoulabé et le Niger. La colonne Desbordes devait parcourir 800 kilomètres sur des chalands et à peu près autant à pied. Elle devait attaquer

⁽⁶⁾ Senégal et Niger : ouvrage déjà cité.

et prendre Goubanko, faire reconnaître d'une façon effective notre protectorat de Bafoulabé à Kita. Mais il était nécessaire d'en faire autant, dans le plus bref délai, sur le pays compris entre Kita, Bamako et Ségou.

Une deuxième expédition, toujours sous le commandement de Desbordes, tut donc décidée par le ministre de la Marine. Un moment retardée par une épidémie de fièvre jaune qui s'était déclarée à Saint-Louis, la colonne ne réussit à quitter Kayes que le 20 décembre 1881. Piétri, devenu capitaine, en fait partie.

Samory ravageait la rive droite du Niger et menaçait tout le Soudan. Desbordes marcha aussitôt sur le Niger et Kéniora, où le chef indigène avait installé son quartier général. Parti de Kita le 16 février 1882, Desbordes y était de retour le 11 mars, après avoir parcouru 545 kilomètres et avoir mis en fuite Samory. De ce fait l'autorité française se trouvait être très affermie dans toutes les régions traversées.

A la suite de cet exploit, la colonne Desbordes examina ies travaux en cours d'exécution à Badoumbé et à Bafoulabé, puis elle rentrait à Kayes le 14 juin 1882.

En partant, le colonel Desbordes laissait le commandement du fort de Kita au capitaine Piétri dont la réputation n'était plus à faire. Piétri gardait avec lui 3 officiers, 120 tirailleurs et 16 canonniers. Il disposait de 55.700 cartouches et de 760 coups de canon. Il devait en outre s'occuper du poste avancé de Badoumbé, créé pendant la campagne, et dont la garnison se composait d'un sergent européen et de 16 firailleurs. Enfin, le capitaine Piétri devait surveiller les mouvements des troupes samoryennes, qui s'agitaient dans la région du Haut-Niger et mettaient les villages au pillage après en avoir massacré les populations ; il devait également rendre praticable la route de Guénékourou à Koundou, afin d'assurer le ravitaillement d'une colonne qui ne devait pas tarder à donner la chasse à Samory sur la rive gauche du fleuve (7).

A Kita même, le capitaine Piétri fit des travaux de protection et d'embellissement. Celui qui, aujourd'hui, se rend dans cette localité, peut admirer de superbes allées de cailcédrats, œuvre de Piétri et de son successeur Monségur (8).

⁽⁷⁾ D'après André Mévil ; « Samory ». (8) Lettre de Monségur : 7 septembre 1889.

* *

4º Campagne de 1882-83. — Cette campagne fut la plusrude de toutes. La colonne parcourut 1.575 kilomètres à pied, attaqua Daba, livra trois combats en rase campagne et rejeta Samory dans le sud.

Le capitaine Piétri y joua un rôle très actif et particulièrement glorieux.

Les Français avaient un intérêt primordial à empêcher Samory de se rendre maître de Banako. Il fallait également porter atteinte au prestige du sultan Ahmadou. Il fallait aussi rendre durable notre occupation par la construction d'un fort à Niagassola et à Bamako, par la continuation de la ligne télégraphique de Kita au Niger; par des travaux topographiques et l'achèvement du chemin de fer de Kayes à Bafoulabé.

La colonne expéditionnaire partit donc de Kayes du 12 au 19 novembre 1882. Le 16 décembre, elle arrivait à Kita. Piétri, qui était toujours là, remettait aussitôt au colonel Desbordes un long rapport où étaient consignés de précieux renseignements sur les Toucouleurs de Mourgoula, toujours fidèles au sultan de Ségou. La chute de la citadelle de Mourgoula, qui « était pour nos alliés le signe évident de notre « faiblesse » (9), fut immédiatement décidée. Le 22 décembre, elle était prise. Le chef toucouleur et son ministre, le fameux Souleyman, furent faits prisonniers au cours de l'action.

La colonne était de retour à Kita le 26 décembre. Piétri, qui avait passé le commandement du fort au capitaine Monségur, fut employé ailleurs par le colonel Desbordes. Piétri avait en effet reçu mission d'assurer les vivres de la colonne qui se préparait à marcher sur Bamako sous les ordres de Desbordes ; il devait, en outre, transformer la piste qui était impraticable, de Guénikoro à Koundou, faire un pont provisoire sur le Badingho, rendre les passages des marégots possibles pour l'artillerie, enfin, tâcher d'attirer à nous les chefs du Bélédougou.

A ce moment-là, Fabou, frère de Samory, à la tête d'une armée toucouleur était à Tadia et se préparait à marcher lui aussi sur Bamako.

⁽⁹⁾ Rapport du colonel Desbordes. Cité dans Sénégal et Niger.

La colonne Desbordes, forte de 27 officiers et 494 hommes de troupe, partit de Kita le 7 janvier 1883 en empruntant la route que lui ouvrait la petite troupe du capitaine Piétri de hommes environ et 2 officiers). Le 12 janvier, de lomètres avant d'arriver à Koundou, Desbordes recavait la lettre suivante que lui adressait Piétri:

« Daba s'est décidé. Il ne veut pas de nous et se prépare « d la guerre. Il a ordonné chez lui, et dans les villages « voisins qui dépendent de lui, de faire du couscous

« préparatifs prendront au plus trois jours, et si on ne « l'attaque pas, le 15 probablement, il sera sur le Baoulé. « Tous les villages entre Paoulé et Dio sont pour Daba, « volontairement ou par force » (10).

Le chef de Daba avait d'ailleurs, trois ans auparavant, attavué et villé la mission Galliéni. Piétri en gardait le souvenir. Quant au colonel Desbordes il répondit au capitaine : « Je hâte ma marche malgré la fatigue de tous » (11). Au recu de cette réponse, Piétri se portait immédiatement en avant et débouchait devant Daba le 16 janvier au matin. Une vive fusillade répondait à sa tentative de pourparlers, et un caporal tombait à ses côtes mortellement frappé. Une heure après, la colonne débouchait à son tour devant Daba. Après une lutte héroïque qui dura jusqu'à midi, le village tomba au pouvoir des Français. Le vieux chef indirène avait été tué, ainsi que vingt-trois membres de sa famille au cours de l'assaut. De notre côté, nous avions un officier, un sous-officier et deux hommes tués ; une quarantaine de nos soldats étaient plus cu moins grièvement blessés. Desbordes confia ces derniers au capitaine Piétri avec mission de les transporter le soir même à Séguorabougou et de là à Koundou. En y arrivant, la petite colonne des éclopés fut accueillie par une vive fusillade, mais Piétri restait maître de la situation.

Le 20 janvier, la colonne Desbordes renîrait à son tour a Séguorabougou. Piétri était parti la veille en éclaireur de cette localité et avait marché sur Boumoudou et Bouola, villages qui s'étaient compromis dans la défense de Daba. Toute la région fut rapidement pacifiée. Puis, ce fut le tour du Petit-Bélédougou. Piétri précédait partout, en avant-

⁽¹⁰⁾ Rapport de Piétri au colonel Desbordes. Cité par Sénégal et Niger.

⁽¹¹⁾ Réponse du colonel Deshordes. Cité par Sénégal et Niger.

garde, le gros de la colonne. Enfin, lé 1^{er} février 1883, celleci arrivait à Bamako et posait, presque aussitôt, la première pierre du fort projeté en cette ville. Mais la lassitude de tous était extrême.

La ville était divisée en deux camps : celui des Bambaras qui nous était favorable , et celui, plus puissant, des Maures, qui était favorable aux troupes samoryennes et au sultan de Ségou. Il fallut se préparer à de nouvelles luttes. Les troupes de Fabou et de Samory ne tardèrent pas à nous attaquer simultanément sur notre ligne de ravitaillement et autour de Bamako. Notre colonne était donc dans une situation des plus critiques. Elle avait en outre de nombreux malades et la chaleur était accablante.

« Le 31 mars, Piétri prenait le commandement d'une « netite colonne composée de 13 hommes d'infanterie, mon-« tés sur des mulets, d'un peloton de tirailleurs, de 12 spa-« his, d'un canon de 4 rayé de montagne. Il avait pour « mission de rétablir, coûte que coûte, nos communications, « et d'arrêter dans le Bélédougou toute velléité de révolte » (12). Pendant que Desbordes opérait des sorties pour dégager Bamako, « le capitaine Piétri était arrivé à Guinina le « 1er avril ; à Domila, le 2 ; à Guénigué, le 3 » (13). Le 4, il brûlait Kalassa et apprenait que l'ennemi se dirigeait à Douabougou. Il se précipitait à sa rencontre et, le 5 à 3 heures et demi, sans lui laisser le temps de se reconnaître, il lui tombait dessus au marégot de Boudanko, lui tuait 25 hommes, lui prenait 13 prisonniers, 14 chevaux, l'étendard du chef et le mettait en déroute. Le combat avait duré une heure !... Le 6, Piétri reprenait un troupeau de bœufs qui avaient été enlevés à l'un de nes postes de ravitaillement : le 7, il rentrait à Douabougou non sans avoir livré un violent combat. « Le 9, il rentrait à Bamako, après avoir conduit « avec beaucoup d'intelligence, d'entrain et de vigueur cette « campagne de dix jours » (13).

Dès le retour de Piétri à Bamako, le colonel Desbordes prit avec lui tous les hommes capables de se battre et se mit en marche, le 12 avril, contre l'armée de Fabou qu'il tourna par sa gauche au marégot de Ouoyako. Après une résistance très molle, Fabou s'enfuit avec précipitation, non sans avoir laissé entre nos mains de nombreux prisonniers. Cependant, il se reformait en arrière et se préparait à de

⁽¹²⁾ et (13) Sénégal et Niger.

nouveaux combats. Aussi, « le 19 avril, le capitaine Piétri » partait avec 99 tirailleurs, 36 spahis, 1 canon de 4 rayé de « montagne, soit en tout 146 combattants. Tous les Euro- « péens étaient montés. Cet officier avait l'ordre de marcher « rapidement sur Nafadié et de détruire ce village » (14). Après avoir accompli cette mission, Piétri fit sa jonction avec Desbordes. Ensemble, ils occupèrent successivement Dialiba, Krina, Kroussalé, Bankoumara. Mais l'ennemi fuyait toujours. Néanmoins, notre autorité s'affermissait dans toute la région et le colonel Desbordes put revenir à Bamako pour y préparer le départ de la colonne en France.

* *

Au cours de cette rude campagne de 1882-83, les Français avaient parcouru à pied 1.575 kilomètres, attaqué et pris d'assaut Daba, pacifié le Petit-Bélédougou, livré trois combats importants et rejeté Samory dans le sud. Les résultats militaires obtenus étaient donc considérables.

Le capitaine Piétri fut, sans contredit, le collaborateur le plus précieux du colonel Desbordes, l'instrument le plus actif de la colonne. Il fut employé sans compter et avec succès à toutes les missions périlleuses. Après s'être distingué sous les ordres de Galliéni, Piétri s'était acquis de nouveaux titres à la reconnaissance du pays, sous les ordres du colonel Desbordes.

D'ailleurs, non satisfait de se battre et de lever le terrain, Piétri, dont l'activité débordante était soutenue par une endurance à toute épreuve, trouva encore le moyen d'étudier les langues des pays traversés et de faire profiter de son savoir les camarades présents et à venir. A cet effet, il rédigea une notice fort intéressante, intitulée : « Langues du Haut-Sénégal et du Haut-Niger : Notions générales ». Son étude figure, en annexe, dans l'ouvrage du ministère de la Marine : « Sénégal et Niger. La France dans l'Afrique occidentale. 1879-1883 ».

SÉB. SILVANI.

Réflexions sur la Politique

II

Il n'est pas niable que la politique nous jette dans la bagarre — les poltrons comme les courageux — mais c'est sans doute à quoi nous devons qu'il n'y coule pas de sang.

Si c'était vrai! mais quel jour d'élection n'en est-il pasplus ou moins rougi? On se tue moins qu'autrefois, Dieur merci! Allez-vous faire mérite à la politique de ce qui doit être attribué à l'acquisition d'une culture qui nous manquait, à la pénétration des idées françaises? N'est-elle pasplutôt, en soi, une cause de recrudescence des meurtres?

N'a-t-elle pas apporté de nouveaux motifs et de nouvelles occasions de tuer ?

— Sans doute, mais aussi quel dérivatif, quel exécutoire providentiel pour l'excès des passions, pour les haines qui naguère encore armaient le meurtrier, quel breuvage désal-

térant mais inoffensif pour la soif de vengeance!

Cet « individu » — peut-être sans que tu le saches, ni pourquoi — t'a voué une rancune qu'il dissimule, qu'il porte en lui comme une tumeur secrète qui grossit... qui, un jour ou l'autre, crèvera... Courageux — car il faut un certain courage pour abattre un homme — il se postera sur ton chemin et te lâchera, d'un coup de fusil, tout ce qu'il a sur le cœur... Couard, il s'en prendra, pendant la nuit, à ton mulet, ou à tes arbres, ou à ta meule de foin... Mais non, il n'en fera rien. Il sait où t'attendre. Il a marqué l'heure de sa vengeance dont la prochaine élection lui apportera tout à la fois et l'occasion et le moyen. Il votera contre toi et sera assouvi.

Ces consultations électorales dont vous incriminez la fréquence, je me réjouis plutôt, moi, qu'on les multiplie. Elles sont autant de soupapes d'échappement qui abaissent, par l'expulsion opportune d'un jet inoffensit, cette tension des ressentiments corses si portés à gravir (on ne le sait que trop), les plus dangereux degrés du manomètre intérieur.

— Pour quelques rancunes privées qui trouvent en effet dans la politique une occasion de vider leur poche à venin, que de rancunes ne provoque-t-elle pas qui empruntent les voies ténébreuses de la vengeance privée, qui, plus d'une fois, ne se désaltèrent que d'une lampée de sang!

Tu m'as refusé l'allocation d'assis nce? J'écorcerai, par une nuit propice, tes plus beaux pommiers. Tu fais surveiller de trop près mon troupeau par ton garde-champêtre? Va, je promets à ta vigne la visite d'un vandale. Et ce beau coin de prairie que tu me laissas prendre sur le bien communal, mais que tu prétends m'ôter maintenant parce que j'ai mal voté... Ah! malheur à toi!... Si le tribunal... Mon fusil te dirait un mot... un seul...

Quelque bienfaisant effet qu'on veuille trouver à la politique (est-il fléau et jusqu'à la peste qui n'ait son utilité?) il ne va jamais sans une contre-partie qui l'annule.

Plutôt que de lui chercher, à grand renfort de paradoxes l'aborieux, de bons côtés qu'elle ne saurait avoir, qu'on voie à quelle déchéance elle nous mène et par quels fangeux chemins!

Si ce n'est pas elle qui a rendu les luttes entre Corses moins inhumaines, comme elle sait les avilir!

* *

On s'entretuait autrefois pour quelque chose qu'on appetait l'honneur et qui n'en était trop souvent qu'une horrible déviation, mais qui — jusque dans ses aberrations les plus abominables — gardait sa tragique grandeur.

Pourquoi bataille-t-on aujourd'hui?

Les chefs? Pour des questions d'amour-propre, des ambitions, des vanités dont, s'ils voulaient bien y réfléchir, ceux d'entre eux qui sont hommes de valeur, rougiraient...

L'électeur ? Presque jamais par reconnaissance (ç'eût été trop beau !) ; quelquefois — et ceci est encore très honorable, — par attachement à des familles notables, par sympathie ou par déférence pour tel homme politique dont il subit — et non sans quelque sourde résistance — la séduction ou l'ascendant.

Il est de plus en plus rare qu'il obéisse à un sentiment qui lui fasse honneur. Son cœur lui est devenu suspect comme un conseiller imprudent dont il peut être désastreux de suivre les avis. C'est le dernier qu'il admette à opiner et ne l'écoute que s'il prend, dans la délibération, le parti de son intérêt. Alors, il le laisse aller, s'abandonne à lui, comme on lâche la bride à un cheval fougeux sur un chemin que l'on sait sûr. A leur violence, vous jugeriez ses passions

aveugles : elles courent, comme si elles avaient de bons yeux, dans le sens de l'intérêt, comme les flammes dans celui du vent qui les pousse et qui les exalte. Vous le voyez parfois si « emballé » pour vous que, touché aux larmes (car qui n'a la fatuité de se croire aimé pour soi ?) vous vous dites : « Que cet homme m'est dévoué ! » O trop naïf — ou encore novice — en politique ! Ce qu'il aime en vous, c'est son intérêt qu'il a greffé — ou compte enter — sur vous, plante précieuse que vous nourrissez ou nourrirez de votre suc. Son intérêt dont vous êtes le support, l'appui ou l'espoir...

Il arrive — et ce n'est pas rare — qu'il vous aime contre quelqu'un. Remontez à l'origine du grief qu'il retient, de la rancune qu'il attise en soi contre votre adversaire : vous trouverez quelquefois un amour-propre offensé, une susceptibilité blessée, — mais le plus souvent un intérêt lésé ou déçu.

Et cet intérêt — maître tout-puissant, ce dieu de l'électeur qui se repaît de bas holocaustes — est-ce, du moins, quelque chose qui vaille — fût-ce pécuniairement — l'âpre passion dont il le désire, le poursuit ou le dispute ?

Avec quoi l'on prend l'électeur corse! Et qu'a-t-on fait de mon pays,? Ce vivier grouillant de menu fretin, — que deux équipes rivales de pêcheurs qu'on appelle « chefs de parti » ne cessent de « taquiner », — qu'est-ce donc qu'on lui jette qui provoque ces ruées éperdues, ces tumultueuses mêlées ?

De toutes menues miettes, des vermisseaux quelconques, de vulgaires et maigres asticots, — sans parler de force mouches artificielles qu'on nomme promesses...

Quand l'électeur vous dit : « Mon intérêt avant tout », quand — pathétique — il parle du « pain de ses enfants », vous croiriez à quelque chose de respectable du moins par son importance. Il ne s'agit jamais que de gros sous.

Avantages dérisoires dont il devrait tenir l'offre pour une injure et qu'il ne rougit plus de « solliciter », avec quelle insistance, quelle opiniâtreté de lémurien qui s'acharne sur une fane coriace...

Pour un secours de cinquante francs, il fera établir un épais dossier, intervenir le maire, le conseiller général, le député. On implorera le ministre. On remontera, s'il le fautpar quelque supplique « bien sentie », au chef de l'Etat. Il livrerait son âme au diable pour l'allocation d'assistance. Que dis-je ? il la lui livre, puisque pour l'obtenir, il fait cent démarches viles, marche sur l'amitié, la reconnaissance, la parole donnée.

C'est sans doute, supposez-vous, une petite fortune... Environ deux cents francs par an, quarante francs-or...

Il nous prit fantaisie, une fois, de nous donner un roi qui ne nous fit pas grand honneur... Mais, s'il nous exposa aux moqueries, du moins ne rit-on que de notre naïveté.

C'est une reine que nous avons maintenant... La plus adulée des reines, encore qu'elle ne distribue que des faveurs sordides... Qui aurait la cruauté de rire de nous ? Il est trop navrant de voir un petit peuple — qui s'éleva, à ses heures, aussi haut que les plus glorieux — descendre au niveau de certaine plèbe...

Car notre reine s'appelle Sportule.

Il se rencontre un peu partout, maintenant, cet arbre allégorique qu'engendre — dirait-on — le fumier des démocraties : l'arbre à sportule au pied duquel on égorge le contribuable et qui a — sans parler de vieux coursons très prospères encore et de jeunes pousses qui promettent — des branches extraordinairement fructifères qu'on appelle lois d'assistance, loi sur les pensions, loi sur les carnets médicaux, loi sur les pupilles de la Nation.

Il a pris en Corse des proportions monstrueuses et console du châtaignier que les cryptogames exterminent.

Notre politique tourne de plus en plus autour de l'arbre à sportule. Les partis en présence luttent à qui en aura la possession sans partage, la disposition discrétionnaire.

Et les moyens employés sont dignes de l'enjeu.

Nos virtuoses de la politique tapotent, de leurs doigts exercés, un clavier d'instincts, de sentiments et de passions qui ne sont pas les plus nobles de l'homme...

- Qui sont probablement les pires, renchérira Pangloss. Mais remarquez ceci : ces instincts, sentiments et passions mauvais, la politique n'en ensemence pas le cœur humain. Elle l'en trouve déjà tout emblavé. Ils sont antérieurs, préexistants à l'homme. C'est de fange que Dieu nous fit et rien, dans la Genèse, ne nous autorise à croire que cette fange si accueillante aux plus dangereux microbes il ait pris la précaution de la stériliser.
- C'est entendu. La politique n'engendre pas les mauvaises bactéries de l'âme. Mais elle les éveille — qui dor-

ment, qui dormiraient toujours peut-être, les excite, les fait bourgeonner et proliférer, les gorge de toxines, leur donne une terrible virulence...

— Au contraire, elle les tire hors de ces sombres repaires de l'âme où mijotent les plus redoutables bouillons de culture. Et vous savez qu'il suffit d'un rayon de soleil pour les rendre inoffensives.

La politique, voyez-vous — pardonnez-moi l'incohérence de mes comparaisons — elle est comme le magicien de la légende germanique qui, de sa flûte enchantée, faisait sortir de leurs trous et accourir à lui, à milliers, les rats du pays, puis, les prenant sous le charme de sa musique, menait sa grouillante escorte jusque dans la Weser où ils se noyaient...

La politique bat le rappel des pires passions, leur jette pour s'en faire suivre, quelques poignées de gros sous, — comme le porcher, des glands à ses bêtes indociles — et en porte le troupeau hurlant jusqu'à une ridicule petite caisse où elles sont tout aises de disparaître, converties en bouts de papier...

Ce langage trop figuré m'aura-t-il aidé, du moins, à me faire mieux entendre ? Je dis que la politique offre à nos passions, si déplorablement portées aux tragiques éclatements, des occasions et des manières de se dépenser sans dommage appréciable et, en tout cas, sans pertes humaines. Beaucoup de convulsions, de tumulte, de fracas. Dégâts, peu ou point.

Et je veux bien admettre que la politique n'ait pas d'autre mérite. Mais — qu'on me l'accorde — il est grand...

C'est un lieu commun de dire qu'elle est une plaie, notre plaie. Va pour le mot... Aussi bien, n'est-ce pas une plaie que celle (un médecin l'ouvrit, aussi hardi que sage) par où s'écoulent les humeurs, les sanies, les toxines dont le malade se mourait ?

- Vous parlez d'un abcès de fixation?
- C'est cela...
- Bon! Mais les médecins, qui pratiquèrent au flanc de la Corse celui que vous dites, devaient être terriblement négligents, pulsqu'ils l'ont laissé s'infecter. La gangrène s'y est mise et voilà encore une fois un remède devenu pire que le mal.

Le Général Gentili

H

APPENDICES

I

St-Florent, le second jour de la première décade du 3° mois de l'an second de la République une et indivisible (1).

Antoine Gentilj (sic) général de brigade, employé en Corse, au ministre de la Guerre.

Citoyen Ministre,

Je viens d'accepter les fonctions de général de brigade que m'ont confiées les représentants du péuple aux Départements méridionaux. J'ai déjà défendu avec succès ma patrie contre l'attaque combinée des Anglais et des Rebelles ; je désire que nos ennemis reviennent à la charge et je promets qu'ils ne souilleront par le territoire de la Liberté. Ils n'oseront peut-être pas, parce qu'ils savent qu'ici existent encore les hommes du premier octobre (2).

J'ai nommé pour mon aide de camp, le citoyen de Franceschi, capitaine au seizième bataillon d'infanterie légère. Cet officier s'est distingué par son zèle, son courage et son civisme dans toutes les attaques des ennemis.

Je vous prie de vouloir bien faire expédier son brevet et de me l'adresser.

Le Général de Brigade employé dans la 23° division militaire, GENTILJ.

11

Le Représentant du peuple français délégué en Corse par la Convention Nationale.

Ayant pris le parti de se rendre en France pour faire connaître la situation de la Corse, voulant y laisser un commandant militaire dont les services signalés méritent la confiance du soldat et du citoyen;

ARRETE :

que le général de brigade Gentili est promu au grade de général de division et qu'il commandera en cette qualité à Bastia et dans toute l'isle.

(2) Voir l'Appendice VIII.

^{(1) 2} frimaire an II, soit 22 novembre 1793.

Bastia, le 30 germinal, l'an second (3) de la République Française une et indivisible.

J. B. LACOMBE St-MICHEL.

Pour les Représentants du peuple à l'Armée d'Italie, SALICETI

III

Bastia, 6 Floréal (4), 2e Année Républicaine.

Le représentant du peuple français délégué en Corse par la Convention nationale au général de brigade Gentili.

Les promesses illusoires qu'on nous fait de France, citoyen général, m'engagent à partir moi-même à travers tous les dangers, pour tenter de délivrer nos braves compagnons d'armes qui servent sous vos ordres, et les citoyens de cette ville qui ont bien mérité de la patrie.

Vous serez secourus, n'en doutez pas, ou je périrai ; tu connais mon énergle et je saurai bien servir, lorsqu'il s'agira de secourir les braves, que la défense de Bastia, seule, immortalisera.

Il y a quelques jours que j'avais pris ce parti, mais je ne voulais pas laisser la troupe dans l'embarras ; aujourd'hui elle a de l'argent, des vivres, elle a la supériorité sur l'ennemi, de sorte qu'elle est en état d'attendre des secours qui ne tarderont pas.

Je viens de te nommer général de division et commandant à ma place. Je te transmets tous les pouvoirs d'un commandant en chef des armées, ta bravoure et tes talents t'ont acquis la confiance des soldats et des habitants. Mon agent militaire Taviel étant trop utile ici, je le laisse à tes ordres. J'emmène en cette qualité le général Rochon à qui, vu sa mauvaise santé, j'ai ordonné de partir avec mot.

J'ai fait quelques promotions que tu voudras bien faire reconnaître. Je te charge de remarquer les citoyens qui mériteraient de l'avancement extraordinaire afin que je leur accorde ou le leur fasse accorder.

Je ne te trace point de plan de défense ; ton cœur, ta tête, et les bayonnettes des soldats n'ont pas besoin de guide. Saliceti m'a annoncé que la Convention Nationale avait accordé cent mille livres pour dépenses révolutionnaires. Je n'en ai fait aucun usage, mais les mouvements révolutionnaires qui se manifestent à Cervione permettent peut-être de le faire en ce moment. Je mets donc à ta disposition pour cet objet une somme de vingt-quatre mille livres en numéraire.

Je te recommande la femme et le frère de Saliceti, la femme de mon collègue Casabianca et les familles des vrais patriotes. Quoique tout le monde ici doive être dans la plus grande sécurité, si quelquesunes de ces familles avaient la moindre crainte, je t'ordonne de les faire partir pour Capraïa ou pour la France. Dans les occasions les plus épineuses, tu peux compter sur eux.

⁽³⁾ Le 19 avril 1794.

⁽⁴⁾ Le 25 avril 1794.

Je n'aurai de repos et de tranquillité que lorsque j'aurai dégagé mes compagnons d'armes et fait secourir une ville qui, comme Bastia, a droit à la reconnaissance publique. J'ai encore un but tranquillisant pour les citoyens, c'est que les engagements pécuniaires que j'ai pris au (s10) vis-à-vis de beaucoup d'entre 'eux soient acquittés, ma justice et mon patriotisme y sont engagés.

Jugeant nécessaire de te nommer commandant en chef provisoirement, je te préviens que j'ai prévenu Barthélemy Arena, que j'avais nommé commissaire de la représentation nationale, que sa commiss'on cesse, et que tu as tous les pouvoirs d'un général en chef. Tu voudras bien les lui faire connaître officiellement, tu dois me remplacer pour les objets de service et de finance qui m'occupent.

LA COMBE St-MICHEL.

P.C.C. à l'original qui se trouve auprès du général Gentili. Certifié véritable par nous soussignés représentants du peuple :

ANDREI, J.B. BOZI (pour Bozio) et une troisième signature illisible.

IV

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

ou la mort.

Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre (3° division, 5° Section, Bureau des Officiers généraux)

Renseignements exigés par l'arrêté du Comité de Salut public du 30 germinal pour la nomination de tout emploi au service des Armées :

Nom: Gentily. Prénom: Antoine.

Age : Cinquante-et-un ans.

Profession avant d'entrer dans l'état militaire : Bourgeois.

Fait chef du 16° Bataillon d'infanterie légère le 1° Avril 1793 (vieux style) par commission du pouvoir exécutif. Commandan de la place et dépendances de St-Florent à la même époque.

Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche le 22 septembre, a même année, en repoussant les Anglais, qui avaient fait un débarquement pour s'emparer de la batterie Fornali, laquelle protégeait ce mouillage.

Fait général de brigade le 17 brumaire, 2º année républicaine par commission du Pouvoir exécutif.

Blessé gravement de deux coups de feu, l'un au sommet de la tête et l'autre à travers la cuisse droite, le 24 brumaire à l'attaque de Farinole, en présence du Représentant du peuple La Combe St-Michel.

Fait général de division et commandant en chef de la 23º Division militaire en Corse le 30 germinal, par arrêté du Représentant du peuple La Combe St-Michel et approuvé par les Représentants du peuple près l'armée d'Italie.

Employé à l'aile droite de l'armée le 10 fructidor.

Employé pour l'expédition maritime le 1^{er} nivôse de l'an III et actuellement à l'armée d'Italie à Nice.

Antoine Gentily a servi depuis l'âge de 15 ans pendant toute la révolte de la Corse contre les Gênois et a été chargé pendant ce temps de différents commandements. Après la conquête de la Corse par Louis XV, il s'expatria et a vécu sur le continent pendant 21 ans.

Il se présente à Paris, au commencement de la Révolution, le 4 octobre 1789 et après le décret du 30 novembre de la même année, rendu par l'Assemblée Constituante qui déclare la Corse partie intégrante de la France, il rentra en Corse et fut nommé membre du Directoire du département et envoyé par la première assemblée électorale présenter son adresse à l'Assemblée Constituante pour la felicitar d'avoir déclaré la Corse partie intégrante de la France.

S'il est besoin d'autres renseignements, soit sur son patriotisme, soit sur sa conduite politique et morale, les Représentants du peuple La Combe St.M'chel, Delcher et Saliceti, ainsi que les députés de la Corse à la Convention Nationale pourront les donner.

Nice, le 9 germinal (29 mars 1795) l'an 3 de la République une et indivisible.

GENTILY.

Paris, le 6° jour complémentaire de la troisième année républicaine.

Les Représentants du peuple, Députés du Département de Corse, au citoyen Pille, Commissaire de la Neuvième Commission.

Citoyen Commissaire,

Le général divisionnaire Gentili a présenté au Comité de Salut Public un mémoire pour lequel il demande à être employé dans son grade, près de l'administration d'Italie. Nous avons apostillé ce mémoire et il doit être dans vos bureaux depuis le 30 fructidor dernier.

Les services du général Gentili ne sont pas fort anciens puisqu'ils ne datent que des premiers jours de l'an 1793, mais nous osons le dire, il n'y en a pas de plus pleins, car dans un si court espace de tems (sic) il a soutenu deux sièges et reçu quatre blessures à la tête, à la cuisse, etc... et que jusqu'à la reddition de Bastia, et depuis à l'armée d'Italie, il a été dans une continuelle activité.

Le général ayant été par erreur présenté par notre collègue Dubois-Crancé, comme devant descendre au grade de général de brigade (on lui avait dit que Gentili était un jeune homme de 25 ans) la Députation corse l'en fit appercevoir (sic) et notre collègue avait promis de rectifier l'erreur et de le replacer dans son grade, mais la nouvelle réforme du travail fait par notre collègue Aubry l'en a exclu fatalement, et celà malgré ce qu'en avait dit notre collègue Lacombe du Tarn, alors membre du Comité de Salut Public, qui nous avait assuré que Gentili conservait son grade et qu'il en était convenu avec Aubry. Lacombe connaissait plus particulièrement que personne les services de Gentili; c'est lui qui l'avait successivement promu aux grades de général de brigade et de division et toujours après une action d'éclat. Les nominations de Lacombe relatives à ce général ont été confirmées par le Pouvoir exécutif et en dernier ressort par les décrets de la Convention.

Nous nous joignons en ce moment au général Gentilli et demaudons avec instance et pour le bien de la chose publique que vous. vouliez bien l'employer dans son grade de divis onnaire à l'armée c'halle, où il pourra être d'une très grande utilité par son experience dans les combats dans les pays de montagnes. La conservation de ce général dans son grade nous paraît d'autant plus necessaire que les troubles qui s'élevèrent en Corse nous font espérer qua cette ile sera bientôt l'objet d'une expédition et alors la présence du général Gentili dont la bravoure, l'expérience, la probité et la conflance des Corses républicains, dont il est justement investi, sera aussi utile que nécessaire.

Nous osons même ajouter que la saine politique exige que le général Gentili soit conservé dans son grade et employé, afin que les partisans des Anglais n'indisposent pas les Républicains corses en leur faisant remarquer que la République Française attache peu d'intérêt à l'île, puisque, parmi les officiers supérieurs corses qui ont combattu, soit à St-Florent, soit à Bastia, pendant le siège, soit à Toulon, et quoique couverts de blessures, la plus grande partie a été réformée et que même le général Gentili, a été mis de côté. malgré ses services, ses blessures multipliées (sic) et la parole for-melle que lui avait donnée notre collègue Lacombe du Tarn de le faire conserver dans le grade qu'il lui avait donné sur la brèche et qui avait été confirmé par décret de la Convention.

Ajoutons, citoyens, que le général Gentilli ne demande pas à servir continuellement, mais seulement à être en activité de service pendant qu'il y a des coups de fusil à gagner et dans un moment où il paraît qu'on pourra bientôt s'occuper de l'expédition de la Corse. Dénué de toutes ressources en France pour subsister, ayant tout perdu en Corse pour la cause de la liberté, il ne demande d'autre grâce que de combattre dans les endroits où il y aura plus de périls et de dangers, de contribuer à la reddition de la Corse et il renonce d'avance à tout grade et même à toute récompense pour lorsqu'il sera rendu dans ses foyers.

Nous terminons par vous inviter à vous occuper incessamment de ce rapport et nous vous prions de nous prévenir du jour que vous l'enverrez au Comité de Salut Public, pour que nous puissions nous y trouver lorsqu'on le discutera, applanir (sic) les difficultés et répondre aux objections qu'on pourrait y faire.

Salut et Fraternité.

ARRIGHI.

ANDREI.

J.-B. BOZIO.

LIBERTE

EGALITE

Nice, le 28 germinal, l'an 3° de la République une et indivisible.

Le Général Gentilj, A la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre.

Je reçois, citoyens, votre lettre du 17 de ce mois par laquelle yous m'annoncez qu'en vertu d'un arrêté du Comité de salut public, jesuis employé à l'armée du Rhin et de la Moselle, en qualité de

général de brigade et vous me prescrivez de me rendre sans délai à ma nouvelle destination.

Je crois avoir suffisamment prouvé mon dévouement à la chose publique pour qu'on ne doive pas douter de l'empressement avec lequel j'aurais défendu la cause de la liberté partout où la voix de la République m'aurait appelé ; mais l'état de déperissement presque total de ma santé devient un obstacle invincible. Vous allez en être persuadé par les détails suivants :

J'ai éprouvé en 1792 deux maladies très sérieuses à la suite desquelles, j'ai conservé des indispositions journalières qui ont rendu mon existence presque valétudinaire ; je m'étais retiré à St-Florent, lieu de ma naissance, pour y vivre dans le repos, lorsque le Conseil exécutif m'appela en 1792 au commandement du 16° bataillon d'intanterie légère. Les circonstances périlleuses où se trouvait alors la Republique me prescrivirent l'obligation de la servir et j'acceptai, quoique âgé de 50 ans. Dans la même année les Anglais dirigèrent sur St-Florent une partie de leur escadre et, réunis aux Corses révoltés, ils essayèrent un débarquement. J'eus le bonheur de les repousser et, dans une attaque, je fus blessé à la jambe gauche.

Queiques mois après, le représentant Lacombe St-Michel décida d'attaquer le village de Farinole gardé par les rebelles et dont la position nous était indispensable pour notre communication avec le Cap Corse. Je commandais une partie des forces dirigées contre ce village, et au moment où nous en avions déjà conquis une partie, je reçus deux blessures très graves, l'une à la tête et l'autre à la cuisse. Elle me mirent hors de combat et j'ai gardé le lit pendant plus de deux mois, quoique je n'aye (sic) pas succombé. La première qui était la plus conséquente (puisqu'il y a eu des fractures d'os) m'a laissé une surdité permanente, j'ai conservé aussi une humeur rhumatisante qui se fait sentir davantage dans les temps pluvieux. Ces deux infirmités se sont encore aggravées par les fatigues que j'ai été dans le cas d'éprouver pendant les sièges de St-Florent et de Bastia.

Revenu à l'armée d'Italie, après la capitulation de Bastia, j'ai été employé à la division de droite pendant quelques mois et j'ai vaincu, autant que j'ai pu, l'insuffisance de mes forces pour remplir mes devoirs.

Appelé à Toulon, pour l'expédition maritime qui n'a pas eu lieu, et de retour à Nice depuis quelques jours, le général en chef Schérer avait bien voulu m'offrir le commandement d'une division de la côte où j'aurais été très peu occupé; ma santé étant, depuis tous les voyages et les courses que j'ai faits, délabrée au plus haut degré, j'ai été obligé de le prier de me laisser pour quelque tems (sic) au repos, et je me proposais de solliciter une autorisation pour aller prendre les eaux.

Ma situation, citoyens, est toujours la même, ma surdité n'est point diminuée, et je suis dans l'absolue impossibilité, non seulement d'entreprendre dans ce moment une campagne active, mais de faire le voyage d'ici à l'armée du Rhin.

Cet état me rend, comme vous le voyez, dans ce moment, nul au service de la République. Ce n'est pas sans douleur que je suis forcé de vous l'annoncer : je vous prie d'en faire part au Comité de Salut Publ'c et de lui soumettre la demande que je fais d'une autorisation de rester employé à cette armée jusqu'à ce que je sois bien rétabli, et en cas de négative, je solliciterai ma démission, et l'au-

torisation de sa part pour aller terminer le peu de jours qu'il me reste à vivre dans le repos si nécessaire à ma santé.

Salut et fraternité.

GENTILJ.

Cet officier général mérite que la Commission ait égard à sa demande.

Le général en chef de l'armée d'Italie,

SCHERER.

VI

LIBERTE

EGALITE

Paris, 16 floréal, 3º année.

Le représentant Lacombe, du Tarn, au général Gentilj,

C'est par erreur, citoyen général, que vous avez été porté comme général de brigade : vous êtes général de division. Votre promotion a eté dans le temps confirmée par le Comité de Salut Public, et j'avais fait rectifier cette erreur au moment que la liste a été présentée par du Bois-Crancé (sic).

Quant à la demande que vous faites de rester employé à l'armée d'Italie, cela ne se peut pas, parce qu'il y a un parti de pris (sic) et arrêté par le Comité de Salut Public de ne point laisser d'officier général du département de la Corse à l'armée d'Italie, et c'est pour cette raison que vous avez eu pour destination l'armée du Rhin.

Si cependant un trop loin (sic) déplacement pouvait nuire à votre santé altérée par vos blessures, je ferais en sorte de vous faire placer à l'armée des Pirennée (sic). J'ai lieu de croire, citoyen général, que cette disposition vous conviendra et vous détournera du projet de demander votre retraite.

S'il en était autrement, écrivez-moi et je l'appuyerai. Soyez sûr que si l'on attaque votre prompte nomination, je la défendrai à la tribune.

Salut et fraternité.

J.-P. LA COMBE.

VII

Paris, le 9 prairial, an 3 de la République française une et indivisible.

RAPPORT A LA COMMISSION

Le général de division provisoire Gentily, employé à l'armée d'Italie, étant porté sur la liste des officiers généraux de l'armée du Rhin remise au général Pichegru, on lui a écrit de se rendre à cette dernière armée.

Il répond que sa situation le met dans l'impossibilité, non seulement d'entreprendre une campagne active, mais même de faire le voyage de l'armée du Rhin. Il prie la Commission de faire part de son état au Comité de Salut Public et de lui soumettre la demande qu'il fait d'être autorisé à rester à l'armée d'Italie jusqu'àce qu'il soit rétabli, et si le Comité n'accepte pas sa demande, il offrira sa démission et soll citera de se retirer chez lui.

Le général Schérer a écrit en suite de sa pétition qu'il mérite qu'on ait égard à sa demande,

On observe qu'il n'est en service que depuis la Révolut'on et que la note du général en chef porte qu'il a des connaissances.

On propose en conséquence de présenter sa demande au Comité de Salut Public.

PILLE (5).

LIBERTE

EGALITE

VIII

Nice, le 6 thermidor, 3º année de la République française, une, indivisible et démocratique.

Aux citoyens composant le Comité de Salut Public,

Le citoyen Antoine Gentili, général divisionnaire, natir de St-Florent, département de la Corse, réformé d'après les dispositions lu Comité de Salut Public, expose que dès l'âge de 16 ans, il a consacré ses forces phísiques (sic) et morales à la déffense (sic) de la Liberté; son cœur libre et ami de l'humanité n'a jamais voulu pour maîtres que des lois protectrices de l'innecence, vengeresses du crime et basées sur la justice. Il était de son sang de combattre pour l'indépendance des Nations. Son père mourut les armes à la main pour maintenir les droits des insulaires corses opprimés par l'aristocratie (6).

En 1768, Louis XV s'empara de cette isle. Je la quittai et cherchai en Italie et en Angleterre un asile paisible, seul espoir, seule ressource qui me restaient pour éviter la vengeance de la Tyrannie.

En 1789, Paris devint le berceau de la Liberté et des vertus 5)ciales. J'apperçus (sic) un terme à mes malheurs, je me rendis dans cette capitale et aussitôt que l'Assemblée Constituante eût déclaré la Corse partie intégrante de la France, je retournai dans mon pays natal que je n'avals pas vu depuis vingt-deux ans.

Loin de moi l'intrigue et ses viles passions qui dégradent l'espèce humaine. La vérité, voilà le seul moyen dont je me suis servi pour combattre la Tyrannie. Aussi le peuple connaissant mes prin-

⁽⁵⁾ Louis Antoine Pille, général de brigade, commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre, du 18 avril 1794 (29 germinal, an II) au 3 novembre 95 (12 brumaire an IV). Un décret du 2 germinal an II (1^{er} avril 94) avait supprimé les ministères et les avait remplacés par douze commissions exécutives. Ils furent reconstitués le 10 vendémiaire an IV (2 octobre 95). Pille devint général de division en 1796.

⁽⁶⁾ On remarquera en passant cet euphémisme.

cipes m'investit de sa confiance en me conférant les fonctions d'administrateur du Département et il me choisit aussi pour député extraordinaire de Corse à l'Assembiée Constituante. Il m'est doux de vous rappeler ces témoignages flatteurs, quoique l'homme qui n'a d'autre passion que celle du bien trouve en lui-même dans son malheur sa propre satisfaction.

Au mois d'octobre 1792, voyant que Paoli commençait à prendre une marche contraire aux lois, je donnai ma démission au Département et je me retirai chez moi à St-Florent pour y vivre de mon bien, en simple particulier.

En 1793, au mois de février, cette isle se trouva en danger par la perfidie de Paoly (sic). Le pouvoir exécutif provisoire m'envoya la commission pour la formation d'un bataillon d'infanterie légère : je l'acceptai attendu le danger dont la Corse était menacée. Dans le même temps, les représentants du peuple Lacombe St Michel, Delcher et Saliceti, délégués par la Convention nationale dans cette isle, y arrivèrent. Ils me confièrent le commandement du golfe et de la place de St-Florent. Le 22 septembre suivant, quatre vaisseaux anglais et deux frégates débarquèrent des troupes et s'emparèrent d'une colline qui domine une batterie qui faisait la dé'ense du mouillage, à la distance de la place d'une petite lieue. Je tirai 60 hommes de la garn'son, je les attaquai et par la bravoure des conrageux Républicains, j'eus le bonheur de les chasser de cette position et de les forcer à regagner leurs vaisseaux.

Le certificat de ma conduite dans cette affaire, c'est une blessure que je reçus à la jambe gauche. Le 26 du même mois les rebelles avaient coupé les communications entre St-Florent et Bastia. J'étais retenu au lit par ma blessure, mais connaissant l'importance de cette communication, je montai à cheval et sortis avec un détachement de 40 hommes de la garnison et autant de chasseurs avec lesquels je parvins à rétablir la communication.

Le 1er octobre, les vaisseaux anglais attaquèrent le littoral du mouillage et la place. Le feu dura quatre heures et demie, mais la fermeté de la garnison repoussa l'ennemi sur tous les points et leurs vaisset ux se retirèrent très endommagés.

Au commencement de novembre, le pouvoir exécutif provisoire m'envoya la commission de général de brigade. Dans le même mois, en un combat qui eut lieu pour délivrer le Cap-Corse, je reçus deux coups de feu aussi graves qu'honorables, l'un au sommet de la tête avec fracture et l'autre à travers une cuisse.

En 1794, à la fin de janvier, les Anglais chassés de Toulon portèrent toutes leurs forces contre la place de St-Florent et après seize jours de défense la plus opiniâtre, nous fûmes obligés d'évacuer et de nous reployer (sic) sur Bastia par l'ordre du représentant La Combe St-Michel. Je ne vous ferai point le récit des malheurs arrivés à ma famille et de la dévastation de ma fortune en dépendant, car il est trop douloureux.

Bientôt, les Anglais réunis aux Rebelles vinrent nous attaquer à Bastia ; la vigoureuse résistance et les souffrances de ses braves défenseurs (sic) pendant deux mois vous sont connues. Ce fut le 1er prairial que le représentant du peuple La Combe St-Michel, partant pour la France, me conféra le grade de général divisionnaire avec le commandement en chef de toutes les troupes en Corse et ce ne fut qu'après avoir consommé entièrement nos munitions de guerre et épuisé toutes nos ressources en vivres (puisque nous fûmes ré-

duits à vivre plusieurs jours de **lupins**), que nous succombâmes : mais j'obtins une capitulation honorable et j'ai eu le bonheur de râmener en France les braves Républicains qui avaient déffendu (sic) avec tant d'intrépidité la place.

Arrivé à l'armée d'Italie, je fus employé sur les montagnes de Piémont ; après quatre mois je fus appelé à Toulon pour l'expédition maritime qui n'a pas eu lieu. Un arrêté des Représentants du Peuple prescrivait aux généraux de cette expédition de ne point embarquer de chevaux. Je fus obligé de vendre les miens à grande perte.

Ce précis, citoyens Représentants, vous donne le tableau fidèle de ma conduite, mes actions, mes blessures et le sacrifice que j'ai fait de toute ma fortune : vous pouvez maintenant juger de mon attachement à la France. La demande que je vous fais est d'être conservé dans mon grade en activité pour avoir le moyen de subsister jusqu'à ce que la Corse soit rendue à l'unité de la République, car je n'ai point accepté de service militaire pas ambition pour les grades supérieurs ni pour l'espoir des pensions de retraite, mais uniquement pour conserver l'isle de Corse sous les lois d'un gouvernement lîbre et attachée à une grande nation, la seule qui puisse la rendre heureuse.

GENTILJ.

Il n'y a rien dans le mémoire du général Gentili qui ne soit de la plus grande exactitude ; ses pertes et ses sacrifices doivent être pris dans la plus grande considération.

Etranger à tout parti, le général Gentii n'a agi que pour la Révolution et la Liberté. Ses principes sont connus. Je puis attester sa bravoure et sa probité. Il a des droits aux bien faits (sic) du Gouvernement. Le Comité de Salut Public est trop juste pour ne pas les prendre en considération.

Nice, le 10 thermidor, 3°.

CHIAPPE, représentant à l'armée.

Les députés de la Corse ne peuvent qu'ajouter à ce que dit ici notre collègue en faveur du général Gentili et nous affirmons, sans crainte d'être contredits, qu'on aurait bien de la peine à trouver un Républicain plus probe, plus loyal, plus patriote, plus brave et qui puisse offrir, en témoignage de toutes ses qualités, des preuves plus authentiques et plus multipliées

Paris, le 15 fructidor, 3°.

Luce CASABIANCA, MOLTEDO, ANDREI, BOZI, ARRIGHY.

IX

Lettre du général Gentilj aux membres composant le Comité de Salut Public :

Le citoyen Gentilj a commandé la ville de Bastia pendant le siège. Depuis sa reddition de cette place il a fait les deux dernières

campagnes à l'armée d'Italie. Il n'a pu être compris dans le travail

rédigé par le représentant Aubry (7).

Il demande aux membres du Comité de Salut Public, chargés de la partie de la guerre, de l'employer dans son grade et d'une manière conforme à ses moyens et à l'état où l'ont réduit les blessures qu'il a reçues aux armées.

Paris, 19 vendémiaire, an 4 de la République.

GENTILI.

Je certifie, comme représentant du peuple ayant eu la mission de Corse, que le général de division Gentili y a servi avec distinction et comme général de division commandant en chef dans l'île, qu'il y a été couvert d'honorables blessures qui lui ont mérité les deux derniers grades. J'observe qu'il est sans ressources en France, tandis qu'il a laissé en Corse une fortune au-dessus de l'aisance,

pour rester fidelle (sic) à la République.

Je déclare encore, comme ayant été membre du Com té de Salut Public, que lorsque j'en suis sorti, le général Gentili était sur l'état arrêté des généraux de division, et que j'ay (sic) apris (sic) avec beaucoup de peyne (sic) et beaucoup de surprise, qu'après mon depart, il en avait été ôté ; j'apuye (sic) la demande d'autant que je certifie que quand on reprendra la Corse, c'est l'officier qui peut y rendre le plus de services.

LACOMBE DU TARN.

Nous, Représentants du peuple, composant les députations du Golo et Liamone, ne pouvons rien ajouter aux éloges donnés au général divisionnaire Gentilj par notre collègue Lacombe du Tarn, mais nous croyons obligés d'appuyer de toutes nos forces la demande dudit général d'être employé dans son grade, et sommes persuadés que la présence de ce général sera utile, efficace et nécessaire pour préparer et consommer la reprise de l'Isle de Corse, sa probité, son zèle, sa capacité et la confiance entière qu'ont en lui tous les Républicains corses et les vrais Républicains qui sont restés dans l'île nous étant connus.

ARRIGHY, Luce CASABIANCA, J.B. BOZIO, ANDREI, MULTEDO.

Le c'toyen général Gentilj a montré beaucoup de bonne volonté et de décision à l'affaire du 13 (8). Je demande pour lui, vu son infirmité, le commandement temporaire, avec son grade et appointements, des troupes qui sont à Hier (sic) aux îles et au fort de Briganson (sic) (9).

Signature incomplète

P. DAV... (illisable).

⁽⁷⁾ Aubry (1750-1802), ancien officier d'artillerie et député du Gard à la Convention, remplaça Carnot au Comité de salut public et dirigea en cette qualité, d'ailleurs avec impéritie, les opérations militaires. C'est lui qui destitua Bonaparte.

⁽⁸⁾ Voir la note (24) de la première partie de ce travail.

⁽⁹⁾ Le fort de Bregancion ex ste toujours : il se trouve à l'est de la rade d'Hyères, sur une pointe de la presqu'île montagneuse qui se termine au cap Bénat.

BIBLIOGRAPHIE

La Corse orientale ; Synthèse tectonique. — Dans une note com-muniquée à l'Académie des Sciences, MM. P. Termier et E. Maury nous ont donné les résultats presque définitifs de leurs savants travaux et recherches sur la Corse ; ils ont éclairé l'histoire géologique si complexe de la région orientale (Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. 186, p. 1393 du 21 mai 1928). L'importance de cette note nous autorise à en reproduire quelques passages, dont l'analyse serait impossible : « La région est de l'île doit être rattachée à la chaîne alpine ; elle a sa place et son rôle dans l'immense synthèse des Alpes. La Corse orientale est incontestablement un pays de nappes, et les nappes qui la constituent sont incontestablement des nappes alvines. Par rapport à la Corse hercynienne, ou Corse profonde, dont la partie visible forme la région centrale et la région occidentale de l'île, le mouvement d'ensemble de ces nappes a été dirigé de l'est à l'ouest. Mais l'une d'elles, la plus puissante, la nappe des schistes lustrés, a subi, dans toute la contrée comprise entre la côte nord et les environs de Venaco, un retour en arrière (d'ouest en est par conséquent) qui a ramené sur elle des éléments arrachés au pays autochtone. Il y a eu là un phénomène analogue à celui qui, dans les Alpes pennines, grées et cottiennes, a fait plonger dans l'éventail briançonnais le pli couché du mont Rose, du Grand Paradis, du massif Dora-maira. Cela revient à dire que, dans un espace assez vaste, une partie de la nappe des schistes lustrés a pénétré sous la couverture sédimenta're du massif profond ou, plus exactement, sous une lame granitique décollée de ce massif ; mais ce n'est là qu'une complication locale du mouvement d'ensemble des schistes lustrés, mouvement d'ensemble qui est une avancée de l'est à l'ouest par dessus la Corse hercynienne et sa couverture mésozoïque et paléogène.

La longueur aujourd'hui visible de la rég'on où s'est produite cette pénétration est d'une centaine de kilomètres (de Venaco à Macinaggio) ; mais elle se prolonge au nord, sous la mer, nous ne savons jurqu'où. Le maximum d'amplitude de la pénétration paraît avoir été d'environ 30 k'lom. et avoir coïncidé approximativement avec le parallèle de Bastia. Il semble que déjà à Venaco la pénétration soit nulle, et qu'il n'y ait plus là qu'un redressement jusqu'à la verticale de la surface de charriage, base des schistes lustrés ».

Après une explication des profils tectoniques que contient l'article, les auteurs continuent :

« L'âge des charriages (corses) est probablement post-préabonien. l'ar analogie avec la région de Savone (Ligurie), nous le croyons entérupélien. Il serait donc lattorfien suivant toute vraisemblance. Quant à l'âge du plissement de l'ondulation des nappes, l'est postpontien, c'est-à-dire de l'extrême fin du miocène ou du début du pliocène. Les dépôts pontiens de Saint-Florent se reliaient jadis à ceux de Ponte-Leccia ; les uns et les autres contiennent des galets de porphyres de la haute chaîne ; la voûte du Tenda, qui fait aujourd hui monter la protogine jusqu'à près de 1.500 m. d'altitude, n'existant donc pas à l'époque pontienne.

La disparition des schistes lustrés à l'ouest du Tenda, entre le nummulitique autochtone de Palasca et les lambeaux des nappes supérieures, et aussi le fait que, dans cette région, les phénomènes de laminage du substratum s'atténuent jusqu'à disparaître, ces deux faits donnent à penser que la nappe des schistes lustrés finissait réellement ici, et qu'elle ne dépassait guère, dans sa marche vers l'ouest, le pays qui est devenu le Tenda. Les nappes supérieures auraient été un peu plus loin qu'elle. L'avancée générale de toutes les nappes aurait été beaucoup plus grande sur le parallèle de Corte, et c'est là sans doute qu'elle a été maxima...

Il est désormais certain que c'est par l'est du massif corso-sarde out les Alpes se prolongent dans la Méditerranée occidentale. Elles contournent la Sardaigne par le sud, s'en vont passer un peu au sud des Baléares et on les retrouve, avec leurs nappes pennines, dans la Sierra Nevada...

L'île d'Elbe appartient encore aux Alpes. C'est dans l'étroit interva!ie Elbe-Toscane que passerait la séparation Alpes-Apennin. »

Contribution à l'étude phytosociologique de la Corse. - Les montagnes de la Corse orientale entre le Golu et le Tavignanu, par M. R. de Litardière, docteur ès-sciences ; 180 p. in-80 et 10 planches de photographies (1928). — Ce travail de l'auteur, s'ajoutant à tant d'autres, est le fruit d'une exploration scientifique d'une nouvelle région de la Corse, au point de vue botanique. Il ne nous vient pas à l'idée, de faire l'analyse d'une œuvre qui constitue un document de première valeur pour les spécialistes. Nous dirons seulement qu'ils trouveront, sur cette région si importante de notre île, des chapitres successifs sur la géologie, l'orographie et l'hydrographie, facteurs essentiels de la végétation ; une bibliographie abondante du sujet les accompagne. M. de Litardière remarque que les montagnes de la chaîne du San-Petrone furent plus élevées et subirent les effets de la glaciation quaternaire ; elles furent donc surtout habitées par tes espèces boréales, tandis que les types de climat chaud émigraient vers le sud, vers la Sardaigne, de même que l'a remarqué M. Joleaud pour les animaux. Le manteau végétal y est actuellement c'une grande variété, grâce à la différence des éléments schisteux et calcaires et grâce aussi à celle du climat, plus humide à l'est qu'à l'ouest, tandis que la sécneresse du sillon Corte-Ponte-Leccia a permis aux espèces thermophiles de s'y localiser. L'auteur y distingue trois étages de végétation : un étage inférieur entre 5 et 600 mètres, offrant des plantes méditerranéennes qui exigent de la chaleur comme le quercus suber ; un étage montagnard entre 500 et 11 ou 1200 mètres, où le quercus llex se développe aisément ; un étage sub-alpin, au-delà de 1200 mètres, caractérisé par la hêtraie et par le juniperetum (janiperu) nain sur les terrains rocailleux. A ces trois étages correspondent quatre associations végétales typiques : associations silvatiques, associations rupicoles, celle des garrigues et des pelouses sèches subalpines et enfin celle des pelouses humides (i pozzi). Cette savante étude n'a pas négligé à ce propos de tracer un tableau bien intéressant de la châtaigneraie, dont le rôle économique n'est pas moins important que le rôle historique. Oue M. de Litardière veuille bien continuer ses travaux. Nous lui devrons un jour l'inventaire le plus complet et le plus scientifique de la Corse a voint de vue botanique et partant de la reconnaissance.

ayaaly top cantiquipa day micromen

congrayo teager a assess anamas con monte

Exilés et conspirateurs italiens en Corse, de 1815 à 1861. - M. Ersilio Michel a achevé, dans l'Archivio storico di Corsica (nos de juillet-décembre 1928), l'étude qu'il avait entreprise et dont deux chapitres que la Revue de la Corse avait signalés en leur temps avaient été déjà publiés. Le troisième fascicule, qui vient de paraître, intéresse la période de 1850 à 1861. Il est aussi nourri et aussi important que les précédents. Admirablement fourni de notes, appuyé sur une bibliographie abondante, le travail peut être considéré comme à peu près définitif. Les vicissitudes de ces malheureux baunis, que leurs princes expulsèrent d'Italie pour avoir rêvé à un gouvernement plus libéral et à une patrie unifiée, sont contées avec un minutieux détail. Elles subirent l'influence des événements qui se produisirent en France à cette époque. Les réclamations des autorités toscanes, que la présence des exilés dans une île voisine inquiétait, la propagande sourde en faveur de l'Italie qu'ils faisaient, leurs relations suivies avec les révolutionnaires de la péninsule ou de l'étranger, parmi lesquels Mazzini était au premier rang, agacaient, énervaient la police française, dont les tracasseries amenèrent un certain nombre de réfugiés à guitter la Corse pour le Levant ou, comme le docteur Fabrizi, à partir pour l'Angleterre, La détresse matérielle de ceux qui restaient était grande, malgré l'assistance de quelques Bastiais, tels que les frères Santelli, ou le bibliothécaire de la ville, Caraffa « qui aurait désiré que la Corse devint italienne ». Ils luttaient de leur mieux contre la misère. Les uns essayaient de fonder une revue, comme le Nouvelliste corse ; d'autrès, comme Marmochi, ancien ministre du gouvernement provisoire toscan, composaient des livres, par exemple la Petite géographie de la Corse. Il ne semble pas que sa vente lui ait rapporté beaucoup d'argent, malgré le concours des frères Santelli de Bastia ; elle lui permit du moins de soulager la misère de quelques Italiens.

Depuis 1851, le gouvernement napoléonien qui avait besoin d'entretenir de bons rapports avec l'Autriche et les principautés italiennes, se montrait plus sévère et plus vigilant. Marmochi, après trois ans de séjour à Bastia, partit pour le Piémont. Ouelques incidents survenus en Corse, du fait des réfugiés, décida même la police française à reléguer dans l'intérieur un certain nombre d'entre eux. En revanche elle autorisa l'écrivain Guerrazzi, expulsé de Toscane, à s'installer à Bastia (1853). La création d'une légion étrangère pour la guerre de Crimee permit à de nombreux Italiens de s'enrôler pour échapper à la misère que l'hiver rigoureux de 1854-1855 et le cholera avaient aggravée et qui était si grande que l'un d'eux mourut de faim. L'attentat de l'italien Pianori, qui avait résidé pendant quelque temps à Bastia, contre Napoléon III, le 29 avril 1855, rendit plus rigoureuse la surveillance des autorités à l'égard des exilés. Cette surveillance irritait Guerrazzi et lui faisait écrire, dans une lettre, ces phrases : « J'étudie la Corse et les Corses. Autrefois, il y avait ici plus de vertus que de vices ; aujourd'hui les vices sont plus nombreux que les vertus. C'est une récompense de la répugnante corruption qu'on appelle civilisation. Peu ou pas de bandits, parce qu'ils sont vendus aux Français qui paient. On a planté la mauvaise herbe des traîtres, qui était inconnue autrefois ». Expressions injustes d'un grand écrivain envers une population qui l'avait reçu avec sympathie et lui prodiguait les marques de déférence, comme l'écrit M. Michel (p. 58). Beaucoup d'émigrés ne cherchaient plus qu'à partir. Guerrazzi lui-même sollicitaits un passeport pour le Piemont, et, sur un premier refus, il échappait nuitamment à la surveillance administrative, s'enfuyait sur une barque et échouait à Capraja, pour s'installer bientôt près de Gênes.

L'attentat d'Orsini, du 14 janvier 1858, contre l'Empereur, ne pouvait guère rendre sympathiques les réfugiés italiens, surtout quand or apprit les accointances que l'un d'entre eux, degli Azzi, avait eues avec le criminel. Il fut arrêté, jugé, déporté en Algérie. Au cours du procès, il avoua au préfet sa propagande italophile parmi les insulaires. Il s'excusa, en la déclarant platonique : « L'Italie regrette d'avoir perdu la Corse, mais ne pense guère à la reconquérir. Il est désormais trop tard et ses liens avec la France sont trop soides. L'Italie ne demande à la Corse que de l'aimer, de conserver son dialecte toscan et de garder ses précieuses et anciennes vertus. Quant à l'Empereur, venu à Rome pour être le gendarme du pape que tous les gens raisonnables détestent, qu'il agisse chez lui à sa guise, mais qu'il ne vienne pas chez nous consolider un trône pourri et à demi ébranlé. Il est épouvantable que, pour des raisons aussi basses et aussi honteuses, Français et Italiens de race latine s'affrontent comme des bêtes sauvages ».

Comment la police française n'aurait-elle pas vu d'un mauvais œil les exilés italiens, adversaires du gouvernement et propagandistes de l'idée de rattachement de la Corse à l'Italie? Les événements allaient heureusement pour eux se précipiter et délivrer à la fois l'Empereur de ses soucis et les réfugiés de leur bannissement. Au début de 1859, la rupture entre la France et l'Autriche, puis la guerre dite d'Italie, enfin les révolutions de la péninsule, permirent à la plupart de ceux qui avaient été chassés de leur patrie et vivaient dans l'île de regagner la péninsule. Quelques-uns préférèrent rester en Corse où ils avaient trouvé la tranquillité et une occupation.

Là se termine l'étude copieuse de M. E. Michel, à laquelle il ne manque, pour les lecteurs corses, qu'un index des noms propres, permettant de retrouver facilement les personnages qui ont joué un rôle quelconque dans le pays. Cette lacune n'enlève pas leur mérite à des recherches qui durent être patientes et tenaces. (Broch. in-8° de 135 pages, publication de la société **Tyrrhenia**, à Milan ; 1929).

Guerrazzi, esule în Corsica: 1853-1856. — Le même auteur a réuni dans une brochure particulière, enrichie de huit belles gravures sur papier couché, les paragraphes de son étude sur les exilés italiens relatifs à l'écrivain Guerrazzi. La brochure porte cette indication: Extrait de la Revue Liburni Civitas.

Corsica e Santa Sede. Un episodio politico nella Corsica di Pasquale Paoli (1760-1770): la missione del visitatore apostolico. — Tel est le titre d'une étude pour laquelle Mme Pina Corrado a utilisé surtout les documents possédés par les archives du Vatican. Les lettres de Paoli et les gazettes de son temps auraient certainement complété sa documentation. Cet épisode historique méritait en effet d'être étudié. On sait que P. Paoli, désireux de couper tous les liens qui rattachaient la Corse aux Génois, voulut créer un clergé national en le détachant de l'obédience des évêques ligurophiles. Il obtint du pape un visiteur apostolique, monseigneur Crescenzo de Angelis, évêque de Segni. La République mit aussitôt à prix la tête

d'un ecclésiastique qu'elle considérait comme favorable aux rebelles. Le Souverain pontife argua de ses droits, protesta, polémiqua, négocia avec Gênes, jusqu'au jour où les Corses acceptèren: l'administration française. Peut-être est-il permis de supposer que le Saint-Siège espérait obtenir de Paoli et de ses compatriotes la reconnaissance des droits antiques de la papauté sur l'île.

Miettes d'histoire locale. — Un « vieux Bastiais » dans Bastia-Journal du 6 septembre 1929, affirme que le jeune Bonaparte, capitaine d'artillerie, pendant son séjour à Bastia en 1793 (où il était déjà venu, contrairement à l'affirmation du journaliste, pour y soigner une maladie de peau) (1) se logea dans la maison Galeazzini, audessus de la galerie qui mène à la rue Saint-Erasme, au troisième étage.

Victor Hugo aussi vint à Bastia, en compagnie de son père, en 1803-04. Le poète n'avait alors que deux ans. Ils occupèrent un appartement dans la maison Progher, située sous la citadelle, face à l'église Sainte-Marie.

Le 25 août 1815, le roi Murat arriva incognito dans le port de cette ville, sur le bateau du capitaine Bonelli, avec cinq compagnons seulement. Il se réfugia aussitôt à l'auberge Couturier, sise au premier étage d'un immeuble donnant sur la place Galetta et c'est de là qu'il partit pour Vescovatu, afin d'y recruter des partisans. Il alla s'embarquer à Ajaccio pour le royaume de Naples qu'il voulait reconquérir. On sait qu'il y fut arrêté et fusillé.

Quand les Bastiais se décideront-ils à sceller sur ces trois maisons historiques des plaques de marbre rappelant à leurs descendants le souvenir de ces grands hommes ?

Bonaparte à Vérone. - C'est le titre d'un article paru dans la Revue touristique de mars 1929. - Au lendemain d'une rude bataille livrée et gagnée, tandis que Bonaparte, maître du quadrilatère célèbre qui défend la route de Vienne et la haute Italie, devrait s'abandonner à la joie du triomphe, il attend des nouvelles de sa femme et il s'attriste de la deviner oublieuse et ingrate. La déception de l'homme efface l'orgueil du général. Il a revu Joséphine le 13 juillet, à Milan, et pendant son court séjour dans cette ville, elle a subi l'amour de son mari, puis s'est échappée en disant : « Je m'ennuie ». Depuis ce jour, Bonaparte espère en vain des nouvelles et une réponse à ses lettres passionnées où l'on relève des phrases comme celle-ci : « La vie, le bonheur, le plaisir ne sont que ce que tu les fais ». Cette crise morale se déroule à Vérone, à la veille des plus graves événements. On se demande ce qui doit le plus nous étonner, de cette énergie d'un amoureux au désespoir qui, malgré sa douleur, fait face à l'ennemi et conçoit cette campagne illustrée par les noms d'Arcole et de Rivoli, ou de l'incompréhension de cet oiseau des fles, l'épouse légère et frivole, incapable d'aimer un mari ieune et illustre. Mais quoi ? Bonaparte ne fut-il pas toujours un incompris ? Son génie dépasse nos petites intelligences au point que

⁽¹⁾ Cf. le nº 37 de la Revue.

ce serait folie de vouloir s'élever jusqu'à lui pour le comprendre et l'expliquer.

La mort de Napoléon. - C'est cependant ce qu'a tenté de faire un de nos contemporains, M. Joseph Delteil, dans un livre récent. Contrairement à ses devanciers qui ont écrit gravement, en historiens en philosophes ou en psychologues, une vie de l'Empereur, M. Delteil s'efforce au ton badin ou à la manière spirituelle qui, dans certains cas, le rend odieux et ridicule. La mort de Napoléon luimême, digne d'une tragédie d'Eschyle, ne l'émeut pas. Qu'on en juge par ces quelques phrases. Napoléon, assisté de Marchand, va rédiger son testament célèbre : « Ah ! comme il aima le butin, le petit Corse d'un sou, comme il chaparda par l'Europe tout ce qui a dans ses flancs éclat, témoignage, honneur !... Quelle ferveur, quelle volupté dans le dénombrement du vermeil et de la pourpre! Mes médailles, mon argenterie, ma porcelaine de Sèvres, mes trois selles mes éperons, ma lunette de guerre, mon couteau de chasse...! Tout à coup une crampe d'estomac inouïe lui fit voir 36.000 chandelles. Il se renversa sur sa couche avec des hoquets et des râles à pleins paniers, lâchant sa plume à tous les diables, lâchant ses entrailles, de sorte que, dégoulinant pêle-mêle le long des draps, biles jaunes et vomissures tricolores se mêlaient aux taches d'encre pour les ravoisements les plus crus. » L'âme d'Hudson Lowe doit revivre en Joseph Delteil, car les affres d'agonie de celui qui fonda la France contemporaine le rendent ironique et gouailléur!!

Napciéon à l'île d'Elbe. — On poura lire, avec plus d'intérêt l'article que M. Carabin a publié sur l'Empereur en exil, d'après M. Vincenzo Paoli, dans la Revus mensuelle de la fédération des grou-fements corses de l'Afrique du Nord, en mars 1929. Il complète celui que notre collaborateur avait communiqué à la Revue de la Corse (n° 55), car il y donne quelques détails sur la famille et sur l'entourage de Napoléon, sur sa femme qui ne sut être ni impératrice, ni veuve, ni mère ; sur sa sœur Pauline qui vint l'encourager et mettre ses bijoux à sa disposition ; sur sa mère Lætitia qui, consultée sur le projet de départ, répondit, après un moment de recueillement : « S'îl est écrit que vous devez périr, mieux vaut que ce soit l'épée à la main, que par le poison ou le poignard ».

Le comte Charles André Pozzo di Borgo. — M. Fr. Piétri a publié, dans la Revue touristique de mars 1929, un panégyrique plus qu'une étude historique de la vie et du rôle de ce personnage. Comment a-t-il pu écrire une phrase comme celle-ci : « Si Napoléon est la gloire de la Corse, Pozzo di Borgo en est une autre ». Ah! certes, non! Il ne le fut ni comme Corse, ni comme Français. Comme Corse, il se laissa conduire par la jalousie et par la haine contre un de ses compatriotes qui illustrait leur petite patrie et il prit une part importante à la catastrophe de 1814; comme Français, il trahit en 1793, et fut au nombre de ces émigrés dont l'hostilité à l'égard du régime voulu par les Français ne désarma qu'en 1815. Que n'imitat-il Pascal Paoli, dont l'attitude fut si digne après 1769 comme après 1795!

Le Folklore corse. — Mme Southwell-Colucci, dont le recueil de contes a fait dans la Revue l'objet d'un article élogieux, vient de

TO PARTY OF THE PA

publier une autre nouvelle dans Mediterranea, no de juillet 1929, revue mensuelle illustrée de Cagliari. Elle a recueilli la légende de la bouche de Maria Antonia Marchetti, de Calvi et l'a rédigée avec son souple talent d'écrivain que nous avois eu l'occasion de signaler. « Il traghettatore » est l'histoire d'un pauvre berger, mort subitement dans la montagne et dont le corps ne peut être transporté en sépulture sainte que grâce à l'intervention d'un bandit. Mais un jour où celui-ci est poursuivi par les gendarmes et arrêté dans sa fuite par un bras de mer infranchissable, une barque apparaît qui conduit le fugitif sur la rive opposée. loin de toute atteinte, puis le nautonier disparaît aussitôt, car c'était le berger défunt... Un bienfait n'est jamais perdu, même quand le bénéficiaire est mort.

La Corse pittoresque. - C'est un bien joli voyage que M. E. Duhot, professeur agrégé de médecine, a fait cette année dans notre île. Il le conte avec un grand enthousiasme dans la Pratique médicale française (nº 1 de la dixième année). Ou'on en juge ! « La Corse est un pays qui vous prend par son charme sauvage, fait à la fois de douceur et d'apreté : c'est un pays qu'on aime à voir, qu'on aime à revoir, dont on aime à parler ». La traversée seule est une joie quand la Méditerranée se montre accueillante : « La nuit est si merveilleuse et si tiède que nous ne nous décidons pas à occuper les cabines. La mer est violette, toute sombre à babord, toute argentée de lune à tribord ; une immense paix nous enveloppe ; rien que le bruit tranquille de l'eau qui s'ouvre devant l'étrave et retombe doucement. Le bateau glisse lentement et les heures coulent, douces elles aussi. » Après avoir visité Ajaccio, « dont le golfe est presque aussi heureux que celui de Naples » et sur laquelle tout a été dit, M. Duhot a fait les promenades des environs : il est allé au Casone et de là a gravi la colline des oliviers dominant la ville : « entre les branches noueuses, à travers les légères feuilles pâles, on aperçoit un mur blanc, la tache bleue du golfe, la douce lumière blonde, et le bois d'oliviers, si calme, prend un air de bois sacré où l'on attend presque l'apparition des déesses. La blancheur de quelques colonnes, de larges degrés qui montent vers une chapelle au fronton triangulaire viennent préciser en nous ce sentiment d'avoir retrouvé un paysage antique ». Le pèlerinage accompli, le touriste s'est dirigé vers l'intérieur par Sagona, Cargèse, Portu, Evisa, Calacuccia, avant de traverser en diagonale le pays par Corte, Ghisoni, Portuvecchiu et Bonifacio, avec la lenteur qui sied à un homme curieux et cultivé. « Etre lent, c'est être sage ; on ne connaît la beauté d'un paysage que si l'on s'en pénètre louguement, si l'on a le temps d'entrer dans son intimité ». Cela est fort juste. Aussi ses impressions sont-elles personnelles et originales. A Cargèse, il admire les femmes à la fontaine, maintenant en équilibre leur cruche sur la tête : « Toutes les femmes de la Corse ont, remarque-t-il, cette habitude, qu'elles aient ou non du sang grec dans les veines ; toujours vêtues de noir, fortes et austères, elles ent la démarche fière et le geste harmonieux ». A Piana, il note l'immense paix qui enveloppe bêtes et gens et le soleil qui se couche dans un ciel de nacre rose d'une infinie douceur. La mer est unie, immobile, teintée de rose à l'horizon ; les rochers sont roses, avec des ombres violettes, les nuages sont lumineux, d'un blanc rosé; un seul coin du ciel est plus violent, d'une teinte chaude cuivrée... Les couchers de soleil marquent bien la diversité de la

Corse tantôt sauvage, tantôt riante, tantôt âpre, tantôt douce, toujours belle. »

Le voilà dans les Calangues. Il communie par la pensée avec tous les écrivains qui en ont parlé. Après eux aussi, il répète ce que nous considérons comme une erreur de vision : « Les femmes, ca sont elles qui travaillent. La plus grande occupation des hommes paraît être de se chauffer au soleil, où bien de tenir au café d'interminables palabres, ou bien encore, vêtus de velours sombre et chaussés de hautes guêtres, ils traversent la forêt en chassant ». - .1 suffit d'avoir vécu pendant quelques mois de la vie corse pour savoir que les hommes ont leurs occupations, mais trop matinales pour être connues du touriste qui passe ou qui se lève tard. Les heures qui précèdent ou suivent le lever du soleil sont bien remplies : celles de la soirée amènent la flânerie. Aux uns les courses lontaines et fatigantes, aux autres les travaux du jardinage et du ménage. N'est-ce pas une répartition bien comprise du travail ? --Corte, Vizzavona, Bonifacio ont enchanté les yeux de M. Duhot. La solitude de la plaine l'a désagréablement impressionné. « Cultiver partout serait le meilleux remède ; la plaine, fille des fleuves de l'île, qui l'ont faite de leurs alluvions, est remarquablement fert'le sous un climat propice et suffisamment humide ». - Mais là encore, l'erreur d'appréciation est certaine. La bande orientale n'est pas partout fertile. Le maquis, exubérant ailleurs, est ici parfois étique. Les alluvions arénacées et magnésiennes, arrachées aux montagnes de granites et de gabbros, ne sont guère propices aux récoltes. Les Corses le savent bien et jugent inutiles des efforts qui seraient mal récompensés. Partout où le terrain rend ce que le laboureur attend, le travail est intense, malgré l'ardeur du soleil et la fièvre paludéenne. Qu'on en juge par Aleria. — M. Duhot termine son voyage par la visite de Bastia et du Cap Corse. « Cette promenade, dit-il, est une perpétuelle fête pour les yeux. Plus que toute autre région peut-être, c'est celle qui nous a charmés. Elle est comme la fleur gracieuse de l'île de beauté. » Comment douteraiton maintenant que notre île ait conquis un amoureux de plus et les Corses un ami ?

La Corse thermale. — Il l'a prouvé en décrivant et en vantant les eaux thermales de la Corse, une de nos richesses les moins exploitées. La « Corse thermale » est le titre de son étude dans la Corse touristique (juin 1929). Elle dit fort bien : « La Corse est le département le plus riche en eaux minérales. C'est aussi celui où l'on a le mons fait pour mettre en valeur ses ressources thermales. » - Combien de médecins en effet les recommandent ? Quelles pharmacies continentales ont le dépôt des eaux ferrugineuses d'Orezza ? Ouiconque a vu, comme nous, l'exploitation lamentable des eaux de Guagnu, avec leur hôpital militaire en ruines ; quiconque a goûté cette eau fraîche, légère, apéritive, reconstituante de Pardina, qu'un ruisseau absorbe et que la ruine malencontreuse d'un exploitant a fait retomber dans l'oubli, ne peut qu'éprouver un sentiment de tristesse et d'amertume ! Or M. Duhot, une notoriété continentale. écrit : « Nous pouvons dire que les stations thermales et hydrominérales de la Corse sont particulièrement bien dotées en moyens thérapeutiques, avec des éaux qui possèdent des vertus curatives analogues et parfois même supérieures à celles du continent. D'autre part, elles sont généralement situées au milieu de paysages agréstes ou charmants, soit près de la mer, soit dans la montagne, parmi de merveilleuses forêts. Tout est donc réuni pour que ces stations puissent prendre leur essor. Mais si la nature a dépensé ici sans compter ses richesses et ses beautés, il est temps que l'homme dépense maintenant son énergie pour les mettre en valeur, pour créer enfin de véritables stations de cure utiles aux malades, et dignes de l'admirable pays où jaillissent si généreusement les eaux b'enfaisantes ».

Puisse-t-il être entendu!

Curicsité bibliographique. — Un de nos correspondants, M. N. Pinelli, conseiller municipal de Paris, nous écrit : « Le 19 avril dern'er a été vendu à l'Hôtel Drouot, un exemplaire de l'ouvrage suivant : A natural history of uncommon birds, etc., par George Edwards. Cet exemplaire était composé de 7 volumes in-4°, avec une belle reliure en cuir de Russie brun-violèt et petite dentelle ornée de fleurons d'angles. Sur la page de garde du premier volume se trouve la note manuscrite suivante : Ouvrage précieux, destiné au grand-duc de Toscane. Le vaisseau anglais où il était fut pris par la frégate Montgrand et la vente en fut faite à Bastla en 1780. — Un de nos lecteurs pourrait-il nous dire à quel événement cette note fait allusion ?

NOUVELLES en quelques lignes

Electrification de la Corse. — Les travaux préliminaires à l'établissement des lignes électriques dans le secteur nord de la Corse sont en cours. Ceux que nécessitera l'électrification du centre, avec une usine sur le Vecchiu, et du sud de la Corse ne tarderont pas. Cette question qui a tant passionné l'opinion publique ne paraît donc plus susceptible de nous causer des déceptions.

Le Paludisme. — Le docteur Marchoux, professeur à l'Institut Pasteur, a, dans un article que nos journaux insulaires (Bastia Journal) et Petit-Bastiais) ont publié, protesté contre l'apathie des pouvoirs publics à l'égard du paludisme dont la Corse est infectée. Pour lutter efficacement contre ce fléau, dit-il, (et nous sommes entièrement de cet avis) il faut reboiser. Voici le passage essentiel: « Pour faire disparaître définitivement le paludisme, comme cela a été décidé-en Sardaigne, il faut procèder au rétablissement de l'état du sol, en sens inverse de celui qui l'a rendu malsain, c'est-à-dire reboiser les sommets, par des ouvrages d'art retenir l'eau sur les hauts vallons, afin de la distribuer à bon escient dans la plaine, creuser le lit encombré des fleuves, rendre à la culture toute la surface cultivable ». — Remarques très justes. Tout le reste est battage électoral.

Les pierres corses. — Un des collaborateurs du Petit-Bastiais a emis une excellente idée dans le numéro du 13 juillet : celle d'organiser une exposition permanente de nos minéraux à Paris ou à Nice. Il est certain que notre île, și riche en granites de toutes couleurs, en serpentines et en marbres, que la construction, l'ornementation et la statuaire pourraient utiliser, ne tire aucun parti de cette ressource. Peu connue, elle est mal exploitée. Il faudrait qu'une société se constituât pour surmonter les difficultés qui ré sultent 1º des procédés d'extraction actuellement assez rudimentaires ; 2º de la rareté de la main-d'œuvre spécialisée ; 3º des frais élevés du transport terrestre et maritime.

La culture du cédrat. - Maintenant que la saison est assez avancée, on se rend compte que les ravages causés par le froid de l'hiver ont été énormes. Certains jardins sont complètement détruits : les arbres ont été sciés au ras du sol et ce ne sera que dans quatre ou cinq ans qu'ils pourront donner une nouvelle récolte. On aura donc en octobre prochain une production dérisoire, comme celle de l'an passé. Que de désillusions cette culture, qui passionna tant d'agriculteurs, n'a-t-elle pas amenées ? On pourra regretter ici que les services intéressés du département ne se soient pas préoccupés de la protection contre la gelée. Nos horticulteurs, comme certaines de nos administrations publiques, ne prévoient pas les hivers rigoureux, sous prétexte que la Corse est dans le midi et ne font rien pour réchauffer celles-ci leurs employés, ceux-là leurs arbres. En Californie, où le climat est comparable à celui de notre île, les arboriculteurs se sont prémunis contre les gelées avec ces appareils Heaters, que M. Vincentelli, d'Anvers, intéressé à la production cédratière, ne cesse pas de préconiser. Et ils s'en sont bien trouvés ! Que nos compatriotes corses les imitent et que la Direction agricole du département leur vienne en aide. Ils obtiendront la légi-time récompense de leur initiative et sauveront une culture qui est si populaire en Corse. Notre pays a besoin de tous ses revenus.

Mouvement de la population en Corse. — Le Journal officiel nous divulgue les chiffres suivants pour l'année 1928. Le nombre des mariages a été de 1.443 contre 339.014 pour l'ensemble du territoire français ; le nombre des naissances de 4.046, contre 745.315 ; le nombre des décès de 3.777, contre 675.116. Il y a donc un excédent de naissances de 269 unités! Nous sommes certains désormais de résoudre la question angoissante de la main-d'œuvre dans notre île!!!

Fonctionnaires corses. — Un collaborateur du Petit-Bast'ais s'est donné la peine de rechercher sur la liste des fonctionnaires classés pour un emploi, les noms de ceux qui étaient originaires de la Corse. Voici ses résultata : sur 70 candidats désignés pour servir à Paris, 10 étaient corses : sur 782 désignés pour la province, 50 étaient nos compatriotes. Comme préposés des douanes, il y avait 5 insulaires sur 24 candidata ; comme agents militaires, 40 sur 800 : comme cantonn'ers, 55 sur 282, et ainsi de suite. Que nos lecteurs fassent maintenant la comparaison entre le chiffre de la population corse (286.000 habitants) et celui de la population française (40 millions)!!!

La vallée du Taravu. — Un Comité d'études s'est constitué qui, faisant preuve d'une initiative et d'une solidarité louables, a codiffé les besoins des cantons de Zicaru, Petretu, Bicchisanu, Sainte-Marie Siché et, par une circulaire, les a divulgués non seulement aux habitants de la Corse, mais aux pouvoirs publics, en les priant de donner satisfaction aux intéressés. Le programme économique le ce comité est présenté avec netteté et précision.

« La vallée du Taravu, dit il, une des régions de la Corse les plus privilégiées au point de vue géographique, est cependant l'une d'entre elles les moins favorisées en ce qui concerne la mise en valeur des richesses naturelles qu'elle renferme. À l'heure où le problème du relèvement économique de l'île se pose avec une acuté md'scutable, le groupe de la vallée du Taravu pense que le moment est venu d'établir le programme des besoins particuliers de la ré-

gion.

Ces besoins sont de deux sortes : les premiers, d'intérêt général, concernent les aspirations communes aux trois cantons et doivent être soumis à la commission parlementaire corse ; les seconds intéressent une ou plusieurs communes, et la solution dépend des assemblées délibérantes régionales. Tous ceux qui connaissent notre vallée comprennent sans difficulté, tellement elle est évidente, la solidarité économique des trois cantons qui s'y trouvent : Zicavu, Pétretu-Bicchisanu, Sainte-Marie Sichè, dont la population s'élève à 22.000 habitants. Les 32 communes comprises dans cette belle vallée, sont actuellement approvisionnées par les ports de Proprianu et d'Ajaccio se trouvant en dehors de la vallée et séparés de celle-ci par des cols très élevés : Celaccia (584 m.), Fenosu (653 m.), San Giorgiu (762 m.) et Granaccia (821 m.). Ces cols sont une gêne très sérieuse pour les lourds vénicules et les prix de transport sont très élevés.

Cette constatation, d'une évidence indiscutable, nous amène à demander pour notre vallée un débouché maritime plus accessible. Portu-pollu, commune de Serra di Ferru, est le débouché naturel de la vallée. En devenant le débouché réel, plus de cols à franchir et partant routes accessibles et frais de transport moins élevés. Un appontement métallique dans cette baie très sûre, permettant aux hateaux de la compagnie Fraissinet d'accoster, est une nécessité urgente ; cette construction donnerait présentement toute satisfaction aux laborieuses populations des trois cantons.

Le tronçon de route (4 à 5 kil.) pont d'Abbra, (sur le Taravu, route nationale no 196) et pont de Cassanu (sur le Taravu également, route forestière no 5) est d'une utilité incontestée pour rel'er le haut

canton d'Ornanu à son débouché naturel : Portu-pollu.

Deux étangs se trouvent dans la plaine du Taravu ; ils répandent pendant la saison chaude la malaria dans toute la région. Leur desséchement feraît de cette plaine d'alluvions, déjà une des

plus importantes de la Corse, le grenier de la vallée.

Pour que ce rôle puisse être rempli avec le maximum d'efficacité, nous devons employer tous nos efforts pour obtenir que notre vallée soit dotée au plus tôt d'une usine hydro-électrique qui nous donnera l'éclairage et la force motrice. Un barrage sur le Taravu, au pont de la Trinité, (ancien projet) donnerait satisfaction. Cela permettrait aussi de relier par une voie ferrée électrique la vallée à Ajaccto et de construire des canaux d'irrigation. Il faudrait enfin envisager un plan de reboisement des montagnes ».

Voilà pour l'intérêt général de la région. Suivent les vœux par-

ticuliers à chacun des trois cantons et un appel patriotique aux habitants pour qu'ils collaborent à la réalisation de ce programme, en faisant la trêve des discussions et des rivalités politiques qui sont stériles et en pratiquant l'union sacrée sur le terrain économique. Ajoutons que M. Bartoli, commis principal des P.T.T. à Marseille est chargé de recevoir les dons ou cotisations de tous les Corses que ce programme intéressé.

Pour la relique de Sampieru. - Nous signalons ici l'appel patriotique que M. Fumaroli, directeur honoraire d'école, auteur de plusieurs études sur l'histoire de notre île, vient d'adresser à ses compatriotes. Il s'agit de réunir la somme nécessaire pour rémuné-Ler les dépenses d'une commission de spécialistes, venus de Paris, dans le but de se prononcer définitivement sur l'authenticité du crane découvert dans une église de Cauru et que M. Fumaroli croit être celui de Sampieru. Notre collaborateur bataille avec ardeur en faveur de l'identification. Ses arguments, publies dans le Bastia-Journal et dans le Petit-Bastiais du 27 juin, donnent à réfléchir. S'il est vrai que la découverte se rapporte au héros qui incarna le patriotisme insulaire et dont la renommée est éternelle, qui de nous ne s'en réjouirait pas ? Mais il faut en être certain et pour cela une expertise d'anthropologistes est nécessaire. Si elle est affirmative elle nous permettra de rendre à la relique les honneurs qui lui sent dûs. M. Fumaroli ouvre donc une souscription publique, et comme un plébiscite patriotique, en acceptant les dons les plus minimes, fussent-ils de un franc. Nous souhaitons que le plus grand nombre possible de nos compatriotes réponde à cet appel.

Une agence P.-L.-M. à Ajaccio. — La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. vient d'ouvrir une agence à Ajaccio, dans le local de la Compagnie de navigation Fraissinet, rue du roi Jérôme, à proximité du port.

Cette agence délivre des billets directs (au départ d'Ajaccio pour les principales gares P.-L.-M.) comprenant le passage sur les paquebots de la compagnie Fraissinet et le trajet en chemin de fer sur

le continent.

Elle délivre également des billets de toutes catégories, au départ de Nice, Toulon, ou Marseille, pour toutes destinations sur les grands réseaux français : billets simples, d'aller et retour, de familles nombreuses ; billets combinés chemins de fer et autocar ; billets des tarifs spéciaux, êtc...

Elle assure la locat'on des places en chemin de fer, au départ

de Nice, Toulon ou Marseille.

Une agence semblable a été instituée à Marseille, 7, boulevard Garibaldi (1).

Billet: d'aller et recour individuels à prix réduits pour les stations balnéaires, thermales et climatiques du Réseau P.-L.-M. — Toutes les gares des grands réseaux français délivrent, du 1er juin au 30 septembre, des billets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les principales stations balnéaires de la Côte d'Azur. On peut climatiqué de ce réseau.

⁽¹⁾ A quand celle de Bastia ?...

également se procurer dans ces gares, jusqu'au 25 juin et du 20 août au 30 septembre, des b'llets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les principales stations thermales et climatiques P.-L.-M. Dans les deux cas, le voyage doit comporter un parcours simple od'au moins 300 km. en 1re et 2° cl., d'au moins 500 km. en 3° cl. Toutefois, ces minima sont abaissés à 250 km. pour les voyageurs partant d'une gare P.-L.-M. et se rendant dans une station thermale ou

La réduction est de 25 % en 1re cl., de 20 % en 2e cl. pour un trajet. simple d'au moins 300 km. (d'au moins 250 km. lorsque le voyageur n'emprunte que les lignes P.-L.-M.); de 30 % en 1re cl. et de 25 % en 2e cl. pour un parcours simple de 600 km. ; de 20 % pour un parcours s'mple de 500 km. ou plus en 3º cl. (de 250 km. ou plus si le trajet

s'effectue uniquement sur le réseau P.-L.-M.).

Dans tous les cas, la validité des billets est de 33 jours ; le voyage de retour ne peut avoir lieu au plus tôt qu'après un délai de 12 jours, compté du jour de départ, ce jour compris ; l'itinéraire de

retour peut être différent de celui d'aller.

La validité des billets de stations balnéaires seulement peut êtreprolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 %. du prix initial du billet pour chaque prolongation, mais elle ne peut dépasser en aucun cas la date du 5 novembre. (Communiqué).

Le Maroc par Marseille. - Pour aller de France au Maroc, embarquez à Marseille. C'est la traversée la plus rapide. C'est aussi la plus économique.

Les confortables navires de la Compagnie Faquet partent de Marseille les 5, 15 et 25 de chaque mois à destination de Tanger et de

Casablanca.

Dans le sens Maroc-France, les départs pour Marseille ont lieu :

- de Casablanca, les 5, 15 et 25 de chaque mois :

- de Tanger, les 6, 16 et 26.

A dater du 2 mars, le service hebdomadaire reprend dans lesdeux sens :

Départs de Marseille pour Tanger et Casablanca tous les samedis à 11 heures ;

Départs du Maroc pour Marseille :

de Casablanca, les samedis ;

de Tanger, les dimanches.

Le prix du passage comporte la nourriture à bord, vin compris. Les voyageurs n'ont pas à quitter le paquebot pour emprunter d'au-

tres moyens de transport nécessitant des frais d'hôtel,

Des billets simples valables 15 jours et des billets d'aller et retour valables 30 ou 90 jours donnant droit à l'enregistrement direct des bagages, sont délivrés pour Tanger et Casablanca dans les principales gares P.-L.-M. et dans les Agences de la Compagnie Paquet. (Communique).

A-B/6

Le Directeur Gérant.

A. AMBROSI.

PAGES

réservées à la publicité

ÉTABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.



Fabricants et Fournisseurs Généraux

DE MATIÈRES PREMIÈRES

Pour la Patisserie, la Bisculterie
et la Boulangerie fine

SPÉCIALITÉ :

TOUR LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TELEGRAMMES : VINCENTELLI ANVERB

Codes A. B. C. 5th et 6th Rd.

Pour la publicité, s'adresser exclusivement à

M. A. F. VINCENTELLI

177, Rue Lozane, ANVERS (Belgique)

LA VOLONTÉ NATIONALE

Journal Bonapartiste

II, Rue Newton, — PARIS (XVI°)



"PONTENOVO"

Vin du Cap au Quinquina

MARQUE DÉPOSÉE

BOURGEOIS Frères & Fils

BASTIA (CORSE)

Maison fondée en 1867

= 60 ANNÉES D'EXPÉRIENCE =

LB

"Cap Corse"

est une création de

L. N. MATTEL

Chevalter de la Ligiun d'honneur Cammandeur du Mérite Agricole

Maison fondee en 4872

LA GRANDE MARQUE GORSE Le seul devant être servi à la demande :

Un "CAP"

Un "CAP CORSE"

Appellations deposées conformement aux lois

- Exig r la marque et l'étiquette rouge --

PAINS D'ÉPICES

"Royal-Régal"

at MAITROT & COELHO

63, Rue Comtesse-de Flandre

BRUXELLES-LAECKEN

Produits de qualité

LES CIRCUITS DU CAP CORSE

EN AUTO-CARS LES PLUS CONFORTABLES

140 kilomètres de parcours en passant par

L'IMPRESSIONNANT DEFILE DU LANCONE

Départ tous les jours à 8 heures. Retour à BASTIA, à 18 heures

PRIX : 60 FRANCS

DIVERS CIRCUITS PÉRIODIQUES

LOCATION D'AUTOMOBILES PARTICULIÈRES ET D'AUTO-CARS POUR GROUPES

Pour tous renseignements et itinéraires d'excursions GRATUITS, s'adresser ;

A MM. AGOSTINI FRÈRES

38, Boulevard Paoli, BASTIA (Corse)

Adresse Télégraphique : AGOSTINI AUTO BASTIA -o- Téléphone 0.94

CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer par CORRESPONDANCE

Sous la direction de Professeurs spécialisés ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1º les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats aucleu et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2º toute situation commerciale, financière et industrielle (aidecomptable teneur de livres, caissier-comptable, correspondaucier en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur industriel, etc., etc.)
- 3º tous les concours administratifs : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4° les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des étèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militairés;

de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé), Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue et envoyez-la sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous destrez préparer.

A l'ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (I")

Vous recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais, le programme et tous les renseignements.

OUVRAGES RECOMMANDÉS

VIENT DE PARAITRE :

GEOGRAPHIE PHYSIQUE DE LA CORSE, par A. Ambrosi-R.; brochure in-8° de 90 pages et 43 photogravures. Etude des particularités géographiques de l'île. Prix : 6 francs (france : 7 francs).

La demander à l'auteur, 9, Place du Général-Beuret Paris (XV°).

OUVRAGE RECOMMANDÉ

Histoire de la Corse, par A. Ambrosi-R., in-12 de 160 pages et 63 gravures.

· Chez l'autenr, même adresse que ci-dessus, on chez l'éditeur Jansson, successeur de Piaggi, à Bastia. Prix : 5 francs (6 francs franco).

A VENDRE: les huit premières années de la Revue de la Corse (1920-1928), reliées dos toile, état neuf. S'adresser au Directeur de la Revue qui mettra en relations avec le vendeur.

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

15, Place Saint-Nicolas et 41 bis, B4 Paoli, à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Compte de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souccriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts zur titres — Encaissement de tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirage — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 30 francs par an

"Damiani"

LE DÉLICIEUX VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

Rouge ou blenc 18º

BASTIA

siege social et maison principale.

PARIS

bureaux et magasina d'exposition :

139, Pre Poissonnière (Tradaine 36-97).

LYON

dépôt, 70, Cours Lafayette.

MARSEILLE :

Impasse des Peupliers (Prado).

EXPORTATION

dans l'Univers entier.

VRAIE MARQUE